

12%

WOOD GUNDY
692-4200

1 mois 20 000 \$ min.
GARANTI
par le Gov. du Canada
Taux sujet à modification

LE SOLEIL

8 (cacharel)
maillots de bain
lingerie fine
disponibles chez
RENDEZ VOUS
Place Belle Cour, Sainte-Foy 654-3675

MARDI 13 JUIN 1989

QUÉBEC, 93^e ANNÉE, NO 164
56 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
MONTRÉAL-ÎLES DE LA MADELEINE-GASPÉ-RIVIÈRE AU RENARD-PERCE-ADIRÉ-SIC

35¢

L'ÉCONOMIE

Le Trust Royal relance la guerre des taux d'intérêt

Avec la baisse de son taux sous la barre des 10 %, pour la première fois depuis un an, le Trust Royal relance la guerre des taux d'intérêts hypothécaires. **B-1**

LE QUÉBEC

L'Armée de Marie subit un désaveu du Vatican

L'Armée de Marie subit un autre désaveu de la part du Vatican qui valide le décret de Mgr Louis-Albert Vachon qui lui enlevait son caractère d'association catholique. **A-3**

LA RÉGION

Valcartier: un soldat meurt écrasé sous un char Cougar

Le capotage d'un char Cougar, hier, à Valcartier, a entraîné la mort d'un soldat, de Brossard, écrasé entre le véhicule et le sol, et fait deux blessés. **A-3**

LE SPORT

Mario Gosselin avec les Kings de Los Angeles

Libéré la semaine dernière par les Nordiques, Mario Gosselin n'aura pas été chômeur longtemps. Les Kings lui ont fait signer un contrat de deux ans. **S-4**

LES ARTS

L'écrivain John Irving livre ses trucs aux étudiants de Laval

De passage à Québec, John Irving s'est montré drôle et captivant pour le public venu l'entendre parler de son dernier roman, « Une prière pour Owen ». **B-8**

LE MONDE

Gorbatchev s'intéresse au plan Bush de désarmement

M. Gorbatchev s'intéresse aux idées de M. Bush sur le désarmement classique en Europe, mais voudrait aussi qu'on supprime les armes nucléaires. **A-10**

L'EDITORIAL

Second souffle pour le PQ

Le PQ a les ressources humaines et financières pour faire sa campagne électorale et exiger des comptes d'un gouvernement qui n'a pas rempli plusieurs promesses. **B-10**

L'INDEX

Local et régional	A-3 à A-5
Le Québec	A-6 et A-7
Le Canada	A-8 et A-9
Le Monde	A-10 à A-12
Annonces classées	C-7 à C-13
Arts	B8, B-9 et B-11
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-11
Décès	C-14 et C-15
Économie	Cahier B
Feuilleton	C-9
Éditorial	B-10
Horoscope	C-11
Mode	Cahier C
Mots croisés	C-8
Mot mystère	C-8
Où aller à Québec	B-11
Patron	C-12
Pierre Champagne	A-9
Yves Bernier	A-5

LA MÉTÉO

Généralement ensoleillé aujourd'hui avec passages nuageux. Maximum de 19 à 21. Pour demain, on prévoit peu de changement. **S-16**

Ben Johnson avoue s'être dopé



Le premier jour de Ben Johnson à la barre des témoins a attiré près de 300 journalistes du Canada, d'Europe et des États-Unis principalement.

TORONTO (PC) — Le sprinter canadien Ben Johnson a finalement pris la barre des témoins, hier à Toronto, devant la Commission d'enquête fédérale sur le dopage dans le sport amateur, et il a admis avoir sciemment consommé des stéroïdes anabolisants.

Mais Johnson a aussi tenu à dénoncer ses entraîneurs qui, selon lui, ne l'ont jamais mis en garde contre les effets secondaires de l'utilisation à long terme de produits anabolisants.

Ces effets secondaires incluent notamment des dommages irréparables au foie et la stérilité.

« Ils ne m'ont jamais averti parce qu'ils étaient bien contents de faire de l'argent avec moi », a dit Johnson.

Soumis à un interrogatoire en règle de la part du procureur de la Commission Dubin, Me Robert Armstrong, Johnson a été souvent laconique, parfois confus dans ses réponses, commençant par dire qu'il ne comprenait pas bien ce que son entraîneur Charlie Francis lui donnait, puis reconnaissant qu'à partir de 1983 il savait qu'il s'agissait de stéroïdes anabolisants interdits par la Fédération internationale d'athlétisme amateur (FIAA).

Le sprinter a déclaré qu'à cette époque (1982-83), son entraîneur lui donnait des comprimés de Dianabol et des comprimés de Winstrol, également connu sous le nom de Stanozolol, la substance interdite qui a valu l'or et la gloire au spécialiste du 100 mètres à Séoul.

« Charlie était mon entraîneur et tout ce qu'il me disait de prendre, je le prenais », a confié

Johnson dont le premier jour de témoignage a attiré près de 300 journalistes du Canada, d'Europe et des États-Unis principalement.

Me Armstrong a mis trois quarts d'heure avant d'aborder la question du dopage, retraçant d'abord l'enfance du champion à Falmouth (Jamaïque), sa carrière, les récompenses qu'il avaient reçues, son régime alimentaire.

A la mi-journée, la question des substances qu'il a absorbées avant Séoul n'avait pas encore été abordée.

Avant de comparaître devant la commission, Johnson avait dit qu'il n'avait jamais « sciemment » consommé des substances interdites. C'était d'ailleurs le seul commentaire qu'il avait émis après le scandale des Jeux olympiques.

Calme et même souriant par moments, Johnson a indiqué qu'il avait placé toute sa confiance en Francis, le seul entraîneur qu'il ait eu depuis 1977, quand il a amorcé sa carrière athlétique.

C'est d'ailleurs sous les conseils de Francis qu'il se serait mis en tête de travailler sa musculature — Johnson était maigre, presque frêle — en pratiquant l'haltérophilie et en prenant des anabolisants, le seul moyen, lui avait-on fait comprendre, d'être compétitif sur la scène internationale.

Johnson, qui est interdit à vie

Autres textes
à la page S-2
Tabloïd Sport

de compétition au Canada et pour deux ans par la FIAA, espère, à la lumière des données recueillies par la Commission Dubin, courir à nouveau pour le Canada aux Jeux de Barcelone, en 1992.

La Commission, présidée par le juge Charles Dubin, a entendu depuis près de quatre mois des dizaines de témoins, athlètes, entraîneurs et médecins. Elle doit faire des recommandations au gouvernement canadien sur le cas Johnson et sur la lutte antidopage en général.



Mitsou

Glass Tiger, Mitsou et Lennon à l'Agora du Vieux-Port

Depuis plusieurs années, l'été est la saison des retrouvailles comme des découvertes pour le public de la Vieille Capitale. Cet été ne fera pas exception à la règle. Avec des vedettes comme Mitsou, Glass Tiger et Julian Lennon à l'Agora du Vieux-Port, et Richard Séguin, Bernard Lavilliers, Pierre Flynn et Maurane au Festival d'été, les amateurs de rock et de chanson francophone auront l'embarras du choix.

par MICHEL BILODEAU
collaboration spéciale

LE SOLEIL a en effet obtenu de source sûre l'ensemble de la programmation d'été de l'Agora du Vieux-Port, qui ne doit être révélée officiellement que cet après-midi en conférence de presse, de même qu'une partie de celle du Festival d'été, qui doit être, elle, annoncée demain. Attention cependant: les dates, en ce qui concerne surtout le Festival d'été, peuvent encore être modifiées.

Commençons donc par le Festival d'été. Le 6 juillet, le spectacle d'ouverture du festival, à Place d'Youville, sera assuré par Richard Séguin et le groupe Wayne Tups et ses Zydecajun, pendant que Bernard Lavilliers inaugurera les spectacles au Pigeonnier avec la chanteuse belge Maurane.

Le lendemain, Lavilliers, qui a lancé il y a quelques semaines un double microsillon intitulé *II*, sera à son tour à Place d'Youville avec la chanteuse française Viktor Lazlo.

Suite A-2, Mitsou...

Le dézouage à Laval

Blain confirme que Tommy D'Errico l'a rencontré avant d'acheter ses terrains

En 1987, avant de compléter l'achat de terrains qu'il a payés \$1.16 million, à Laval, le responsable du financement du Parti libéral du Québec, M. Tommy D'Errico, a demandé et obtenu une rencontre avec le président de la Commission de protection du territoire agricole (CPTA), M. Pierre-Luc Blain.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Par voie de communiqué, M. Blain a indiqué hier que cet entretien a porté « sur le processus de révision des zones agricoles ainsi que sur le cheminement d'une demande individuelle pour utilisation à

d'autres fins que l'agriculture, de terrains situés en zone verte ».

Selon le député péquiste Jacques Brassard, il est inhabituel et surprenant que M. D'Errico ait pris « la peine d'appeler le président lui-même pour obtenir des détails techniques ».

Interrogé à ce sujet alors

qu'il était en tournée pré-électorale en Montérégie, le premier ministre Robert Bourassa a affirmé que M. D'Errico « a le droit de rencontrer M. Blain comme n'importe quel citoyen ».

A l'Assemblée nationale, c'est le ministre Michel Pagé qui a révélé avoir appris dimanche, lors d'une conversation avec M. Blain, que M. D'Errico avait « communiqué avec lui, non pas dans le sens de faire pression, me dit mon président, mais dans le sens d'avoir toutes les informations pertinentes

dans le cadre légal ».

Citant ce que M. Blain lui aurait raconté, le ministre a ajouté que M. D'Errico avait demandé des informations « pour être certain qu'il n'ait pas plus que tout citoyen, mais pas moins non plus ».

Pendant ce temps, à Montréal, M. Mario D'Errico a rencontré la presse pour une première fois. Le fils de M. Tommy D'Errico préside depuis septembre 1985 aux destinées des affaires de la famille, y compris la compagnie Beaver Asphalte

Suite A-2, Dézouage...

Réduction des pluies acides

Ottawa voit le projet Bush comme une percée majeure

(D'après PC et AFP) — Le gouvernement fédéral considère comme une « percée majeure » et un « tournant historique » le projet de loi présenté hier par le président américain George Bush sur la réduction des pluies acides.

« Nous ne pouvons, nous ne devons pas échouer », a déclaré M. Bush dans un discours à la Maison-Blanche devant des membres du Congrès et des gouverneurs.

Le premier ministre Mulroney note pour sa part qu'il « s'agit là de l'initiative la plus positive qu'ait prise une administration américaine à cet égard depuis plus de 10 ans ».

M. Bush entend réduire de moitié les émissions de pluie acide d'ici l'an 2000.

Cent sept usines, essentiellement thermo-électriques, sont concernées mais auront la li-

berté de choisir leurs propres mesures pour atteindre les nouvelles normes.

D'ici l'an 2,000, les centrales thermiques au charbon du centre des États-Unis devront s'équiper de dispositifs anti-pollution. Au tournant du siècle, les fabricants automobiles de Detroit devront produire près d'un million de véhicules fonctionnant au méthanol.

Dans quelques années, les produits cancérigènes ou toxiques entrant dans les procédés de fabrication des usines chimiques devront être graduellement éliminés.

Suite A-2, Pluies acides...



Le ministre canadien de l'Environnement, Lucien Bouchard.

Le Canada rappelle son ambassadeur en Chine

(D'après PC, AP, NYTNS)

— L'évacuation des Canadiens en Chine n'était pas aussitôt terminée que le gouvernement fédéral annonçait hier le rappel pour consultations de son ambassadeur à Beijing, M. Earl Drake.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark a dit vouloir ainsi signaler au gouvernement chinois sa « désapprobation » face aux actes de violence et de répression commis à l'endroit de la population.

Mais c'est aussi pour obtenir des informations de première

Suite A-2, Chine...

DÉPÔT GARANTI • PRÊT HYPOTHÉCAIRE • FONDS D'INVESTISSEMENT • CONSEILLERS FINANCIERS • SERVICES FIDUCIAIRES • GESTION DE PORTEFEUILLE • PLANIFICATION SUCCESSORALE • REA • DÉPÔT GARANTI • PRÊT HYPOTHÉCAIRE



PROMOTION
Compte-chèques Compte d'épargne
ACTIF PLACEMENT
Pendant notre promotion, profitez des nombreux avantages que nous offrons les comptes les mieux conçus pour gérer vos affaires!

NOUVEAU!
MARGE DE CRÉDIT PRÉFÉRENTIELLE

Investissez dans un certificat de dépôt à rendement élevé et obtenez une marge de crédit à taux avantageux.

PRÊT HYPOTHÉCAIRE
1 an 12 1/2%
3 ans 12%
5 ans 11 3/4%
Financement possible jusqu'à 90%

DÉPÔT GARANTI
1 an 11%*
3 ans 10 1/2%*
5 ans 10 1/4%*
30 jours jusqu'à 10 1/2%
60 ans et plus: + 1/8%* taux annuel.

TRUST PRÊT ET REVENU
PLACE D'YOUVILLE 692-1221
GALERIES DE LA CAPITALE 626-1221
PLACE DE LA CITÉ 652-1221
Institution membre de la Régie des assurances-dépôts du Québec
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

Suites de la première page

Dézouage...

qui a acheté à Laval en 1987 les cinq parcelles de terrains totalisant plus de 5 millions de pieds carrés pour la somme de \$1,168,000.

M. D'Errico a précisé hier que des offres d'achat avaient été présentées pour six parcelles de terrains, entre le 21 avril et le 29 mai 1987. Cinq de ces offres ont été acceptées et ont fait l'objet de transactions conclues entre le 6 août et le 5 octobre.

Trois transactions étaient conclues lorsque, le 8 septembre, Beaver Asphalt soumettait à la ville de Laval et à la CPTA des demandes officielles pour utiliser ces terrains à des fins non-agricoles. C'est à cette même époque, soit « au cours de la période estivale de 1987 », selon les termes du communiqué de M. Blain, que le chef de la famille D'Errico aurait rencontré le président de la CPTA.

Le député Brassard doit « cesser cette opération de salissage et présenter ses excuses à la famille D'Errico », a demandé hier le président de Beaver Asphalt. On ne peut parler de spéculation quand ces terrains ont été achetés conditionnellement à une analyse de sol confirmant qu'ils pourraient servir comme carrière et alors qu'il n'est nullement question de les remettre en vente.

M. Brassard fait toutefois remarquer qu'il n'est pas rare que des autorisations d'exploitation soient accordées dans le cas de carrières sans qu'il soit nécessaire d'exclure ces sols de la zone agricole.

Autre texte en page A-7

Mitsou...

Le 8, Maurane, dont ce sera la troisième visite au Festival, sera au Pigeonnier avec Viktor Lazlo. Ces deux chanteuses vont sûrement profiter de leur visite pour présenter des extraits de leur nouveau microsillon. Club désert de Viktor Lazlo et Maurane de Maurane doivent être lancés le 16 juin.

De retour d'un séjour de trois mois en France d'où il est revenu avec trois nouveaux musiciens, le chanteur québécois Jean Leloup doit se produire le 10 au Pigeonnier. Le même soir, Pierre Flynn devrait être à Place d'Youville.

Par ailleurs, on devrait retrouver Maxime Leforestier le 14 au Pigeonnier et le 15 à Place d'Youville. Toujours le 15, au Pigeonnier cette fois, on pourra renouer avec le Torontois Bruce Cockburn. Enfin il est fortement question que Paul Piché présente le spectacle de clôture.

Interrogée par LE SOLEIL, la direction du Festival d'été s'est refusée à tout commentaire.

Au Vieux-Port

À l'Agora du Vieux-Port, outre les spectacles de Melissa Etheridge et Samantha Fox, prévus respectivement pour le 29 juin et le 4 juillet, on devrait voir Julian Lennon (11 juillet), le groupe torontois Glass Tiger avec en première partie la chanteuse montréalaise Sass Jordan (le 9 ou le 12) et, le 24 juillet, le britannique Howard Jones avec en première partie l'ex-Ultravox Midge Ure.

Le mois doit se terminer en beauté avec Mike and The Mechanics (31 juillet). Le groupe de Mike Rutherford (Genesis) remporte un franc succès avec son second microsillon *Living Years*. Il va être accompagné par The Outfield dont le plus récent disque s'intitule *Voices of Babylon*.

Au mois d'août, l'Agora devrait recevoir Mitsou (2 août), Tom Cochrane and The Red Riders (possiblement le 1er ou le 3 août) et, fort probablement à la fin du mois, Anderson, Bruford, Wakeman, Howe, le super-groupe formé par quatre anciens membres de Yes.

D'autres noms doivent se rajouter dans les semaines à venir. Le promoteur Michel Brazeau, qui s'est lui aussi refusé à tout commentaire sur les informations obtenues par LE SOLEIL, étudie notamment la possibilité de produire le vétéran rocker Jerry Lee Lewis.

Chine...

main sur la situation en Chine que M. Clark a rappelé son ambassadeur, qui rentrera à Ottawa à la fin de la semaine pour une dizaine de jours.

Et si M. Drake n'a pas été rappelé plus tôt, a indiqué le ministre, c'était que sa présence était requise en Chine pour superviser l'évacuation des centaines de ressortissants canadiens qui y habitaient.

Quelque 550 Canadiens ont quitté la Chine depuis la semaine dernière. Un dernier vol d'évacuation a été effectué hier.

Environ 125 Canadiens sont encore dans le pays, selon le gouvernement. Vingt-trois d'entre eux forment le personnel diplomatique qu'Ottawa a décidé pour l'heure de laisser en poste à Beijing. Les autres ont décidé de leur propre chef de rester en Chine, a indiqué M. Clark.

Le gouvernement canadien n'a encore pris aucune décision sur les mesures de représailles qu'il pourrait imposer au gouvernement chinois. Des sanctions économiques ne sont pas exclues, a dit M. Clark, mais il faut mieux pour l'instant, selon lui, continuer d'étudier la situation.

Entre-temps, le gouvernement chinois, qui a donné hier le droit aux policiers et aux soldats de tirer à vue sur « les émeutiers et les contre-révolutionnaires », a accentué ses critiques à l'encontre des États-Unis qui abritent depuis plusieurs jours dans leur ambassade à Beijing l'astrophysicien et dissident Fang Lizhi et son épouse.

À Washington, le secrétaire d'État américain, M. James Baker, a entamé des conversations avec l'ambassadeur de Chine aux États-Unis sur le sort du couple dissident. « Nous essayons de résoudre » ce cas, a simplement commenté un responsable américain. Auparavant, l'administration de George Bush avait fait savoir qu'elle refuserait de livrer les époux Fang, objets d'un mandat d'arrêt des autorités chinoises.

Les autorités chinoises ont par ailleurs procédé hier à plusieurs arrestations, notamment dans les milieux syndicaux indépendants, portant à plus de 1,000 le nombre de personnes appréhendées dans tout le pays.

Les médias officiels invitent aussi la population à relire le discours prononcé vendredi par Deng Xiaoping, qui remerciait l'armée pour avoir écrasé la rébellion. Deng affirmait notamment que les dirigeants du mouvement pro-démocratique voulaient transformer la Chine en une république capitaliste.

Les médias chinois continuent d'affirmer que personne n'a été tué sur la place Tian An Men, et ne reconnaît que 300 morts, en majorité des militaires. Les sources occidentales parlent de 3,000 tués, en grande majorité des civils.

Autres nouvelles en page A-11

4 hommes sortent indemnes de l'écrasement d'un Cessna

Un petit avion de type Cessna 185 s'est écrasé hier soir près du lac Cotret dans la zec Batican-Neilson, à 12 milles au nord de Saint-Raymond de Portneuf. Les trois passagers et le pilote s'en sont tirés avec des blessures de gravité moyenne.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

Le pilote seulement était hospitalisé hier soir. Les passagers n'ont subi que des blessures mineures.

L'appareil, un hydravion, appartenait à la compagnie Portneuf aviation et était basé sur le lac Sept-Îles. Il servait à transporter les pêcheurs.

C'est en revenant d'un voyage de pêche que l'accident a eu lieu. Il serait attribuable à une panne

de moteur. L'avion s'est écrasé vers 18 h 15.

Les quatre occupants ont réussi à sortir eux-mêmes et à marcher jusqu'à la barrière Petit-Saguenay.

Transport Canada enquêtera sur l'accident.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 12 juin
7-1-7
3-8-6-6

Pluies acides...

M. Bush avait promis au Canada de prendre des mesures contre les émissions polluantes américaines qui retombent sur le territoire canadien sous forme de pluies acides.

Le ministre de l'Environnement, M. Lucien Bouchard, y voit pour sa part une promesse de retour à la vie pour 14,000 lacs au Canada.

Le président américain, qui s'était proclamé « défenseur de l'environnement » lors de sa campagne électorale, a présenté ce plan comme la mise en application de ses promesses.

M. Bouchard a commenté la décision du chef de l'État américain en présence de ses homologues provinciaux — dont la ministre québécoise Lise Bacon — réunis à Ottawa.

Mme Bacon a de son côté lancé un appel à la « vigilance » d'Ottawa et des provinces face au processus législatif que le plan américain va devoir traverser au Congrès.

« C'est loin d'être terminé », a-t-elle affirmé, pendant que son collègue ontarien James Bradley invitait M. Bouchard à ne pas « sabler le champagne trop vite ».

M. Bouchard et le premier ministre Brian Mulroney se sont flattés de voir enfin la « persévérance » du gouvernement fédéral porter ses fruits dans cet épineux dossier.

Le libéral Charles Caccia, ex-ministre de l'Environnement dans le gouvernement Trudeau, a déploré que Washington n'ait pas tenu compte des échéanciers canadiens d'élimination des émissions polluantes.

Le Canada s'est engagé à réduire de moitié ces émissions d'ici 1994, a-t-il souligné, pendant que les États-Unis se donnent jusqu'en l'an 2000 pour atteindre le même objectif.

La néo-démocrate Lynn Hunter a jugé quant à elle que l'initiative américaine, au montant de \$4,5 milliards, « n'empêchera pas les lacs de mourir au cours des 10 prochaines années ».

DE NOTRE COLLECTION DE MAILLOTS



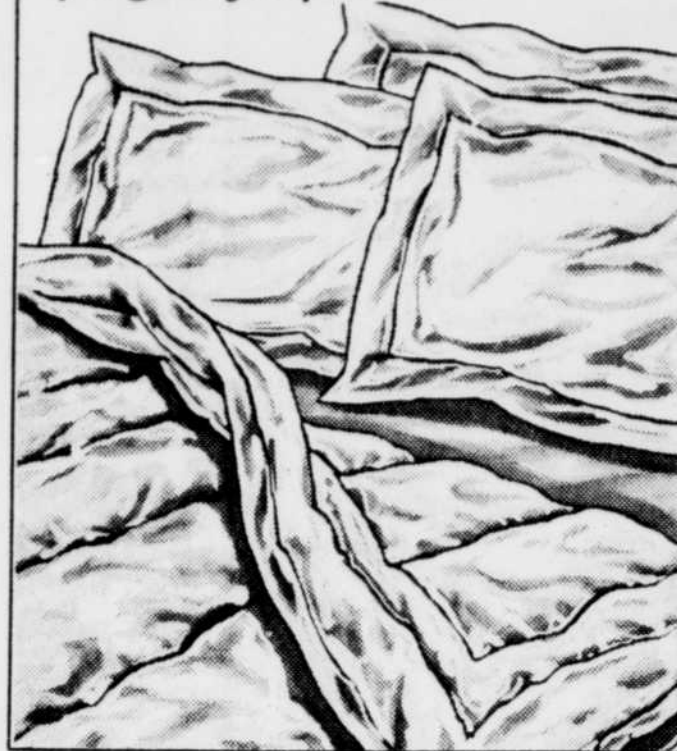
POUR CUEILLIR L'ÉTÉ ET LE SOLEIL...

LE MAILLOT
PETITES FLEURS VIVES

un vent de romance et de liberté souffle du large... le lycra à petites fleurs roses, bleues et vertes brille d'un éclat irrésistible sous le soleil... bravo l'été, la mer et les vacances! bravo la collection de maillots à fleurs chez simons!... 8 à 14... 42.00

VENTE
JOURS D'ÉTÉ

épargnez jusqu'à 30.05

LA DOUILLETTE OPALESCENCE
65.95

jumeau rég. 85.00

qualité tout à fait supérieure, prix plus qu'abordables... opalescence c'est notre duvete à chaude bourre polyester spéciale plus gonflante et moelleuse... chaude, lavable avec un recouvrement au riche fini de l'opale en noir, blanc, pêche, lilas, menthe, bleu nuit et gris. double 79.95, grand 89.95, fr. grand 115.95, couvre-oreillers, volants et housses à couette aussi à prix spéciaux.

épargnez 30%



LES DRAPS UNIS EN PERCALE

15.99

jumeau rég. 23.00

percale 180 fils au pouce moitié coton, moitié polyester... garantie d'un drap de qualité, super-confortable, durable et facile d'entretien. des couleurs pour tous les décors, en harmonie ou en contraste, simons vous offre la plus grande palette mode. double 19.99 rég. 29.00, grand 29.99 rég. 43.00, fr. grand 36.99 rég. 53.00, taies la paire 15.99 rég. 23.00, gr. taies 17.99 rég. 27.00

épargnez jusqu'à 30%



SERVIETTE «ROYAL VELVET» PAISLEY

24.99

bain rég. 35.00

l'événement en mode-maison... fieldcrest signe la plus belle composition motif-couleurs sur sa serviette «royal velvet»... luxe incomparable de la raffine pur coton, richesse des harmonies de couleurs... pierres précieuses, pastel ou contraste du noir et blanc, la serviette «royal velvet» apporte une touche originale et recherchée dans votre salle de bain. main 18.99, débarbouillette 7.59

la maison

simons

PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

la maison

simons

PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

L'Armée de Marie vient de subir un 3e désaveu

L'Armée de Marie vient de subir un autre désaveu de la part du Vatican, le troisième en autant d'années. En effet, l'appel qu'elle avait déposé devant le Tribunal suprême de la Signature apostolique du Vatican vient d'être rejeté.

par JEAN MARTEL
LE SOLEIL

Cet appel visait à obtenir l'annulation du décret que le cardinal Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec, avait imposé à l'Armée de Marie en 1987. On se souvient que ce décret enlevait à l'Armée de Marie son caractère d'association catholique reconnue par le diocèse de Québec; pour justifier ce geste exceptionnel, l'archevêque soutenait que l'Armée de Marie propagait des doctrines contenant de graves erreurs.

L'Armée de Marie a décidé d'en appeler de la décision que vient de rendre le Tribunal suprême de la Signature apostolique. En effet, un recours est prévu dans le cas de rejet de la demande, et elle a décidé de se prévaloir de ce droit. Un collège de 12 cardinaux étudiera donc le dossier et décidera de la cause. Si les 12 cardinaux rejettent le recours, il ne restera à l'Armée de Marie que d'en appeler au pape.

Le Tribunal suprême de la Signature apostolique est un organisme de l'Église catholique. Son rôle est de contrôler les autres tribunaux ecclésiastiques. Il a la charge de vérifier si les règles de procédure sont respectées. Il ne se prononce donc pas sur les questions de fond, mais uniquement sur la forme.

Quant à l'Armée de Marie, elle a été fondée au début des années 1970 dans le diocèse de Québec par Mme Marie-Paule Giguère. Mouvement de piété, l'Armée s'est développée constamment. Elle s'est répandue dans plusieurs provinces canadiennes et même à l'étranger. Toutefois, au fil des années, les autorités religieuses ont décelé des « déviations » au sein du mouvement.

Autres manches perdues

Ce désaveu de l'Armée de Marie de la part du Tribunal suprême de la Signature apostolique ne constitue pas le premier échec que l'Armée essuie au Vatican. C'est en fait le troisième.

Un premier désaveu en provenance de Rome s'est abattu sur le mouvement en 1987 dans une lettre du cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi. Le prélat romain confirmait que la Congrégation avait trouvé des « doctrines gravement erronées » dans deux écrits de l'Armée de Marie.

En 1988, un deuxième désaveu est tombé sur l'Armée de Marie. Cette fois, il provenait du Conseil pontifical pour les laïcs, présidé par le cardinal Edouardo Pironio. Celui-ci disait : « Les fondements et les principes doctrinaux sur lesquels reposent les statuts, les enseignements et les activités de l'Armée de Marie ne sont pas conformes aux enseignements de l'Église ».

Le troisième désaveu, celui que vient de porter le Tribunal suprême de la Signature apostolique, constitue un dur coup pour l'Armée de Marie qui a toujours proclamé sa fidélité à Rome.

Il a été impossible d'obtenir, hier, tant du côté de l'Armée de Marie que du côté de l'archevêché de Québec, des commentaires au sujet de cette décision du Tribunal suprême.



Le major Pierre Charette indique l'endroit où le char (photo ci-dessus) s'est renversé tuant un des occupants.

Un soldat meurt écrasé sous un char Cougar à Valcartier

Un militaire de 23 ans, Jean-François Bélanger, de Brossard, a trouvé la mort hier sur la base de Valcartier, au cours d'un exercice routinier. Deux autres militaires ont été légèrement blessés dans l'accident.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

Bélanger, un soldat de la milice, suivait le cours de conducteur du véhicule militaire Cougar avec une dizaine de candidats. La partie théorique du cours était achevée et les soldats s'initiaient à la conduite du char.

Dans l'exercice d'hier, un instructeur prenait la place du conducteur, à l'avant, et deux soldats s'asseyaient à l'arrière. Le compagnon de Bélanger était Alain Daneault, 18 ans et l'instructeur était le caporal chef Guy Champagne, 22 ans.

Cinq chars Cougar participaient à l'exercice et celui de Bélanger était le second. L'accident a eu lieu dans une pente abrupte. En la descendant, les roues gauches du char ont « monté » sur le côté de la pente. Le char a viré sur le côté droit.

Bélanger prenait place dans la tourelle arrière droite, le corps à moitié sorti. Il n'a pas eu le temps



Le Soleil, Clément Thibault

d'entrer dans le véhicule et a été écrasé entre le véhicule et le sol.

Les deux autres passagers ont pu se protéger assez rapidement. Ils n'ont subi que des blessures légères; Champagne a reçu son congé de l'hôpital militaire hier et Daneault devrait recevoir le sien aujourd'hui.

Une enquête militaire a été instituée.



Le Soleil, Clément Thibault

Embouteillage militaire

Le pont Pierre-Laporte a été bloqué en fin d'après-midi, hier, par un accident plutôt inusité. Le premier véhicule d'un convoi de chars militaires a manqué de freins après la manoeuvre brusque d'un camion-remorque devant lui. Le camion a changé de voie et le char n'a pu arrêter à temps; il a, non pas embouti l'auto devant lui, mais carrément monté sur son coffre arrière. Heureusement, tous les autres chars derrière ont pu s'arrêter à temps.

Enquête sur un accident en rafting

La noyade et l'hypothermie ont causé la mort de Danielle Boulet

Danielle Boulet, cette femme de 40 ans morte le 13 mai en faisant du raft sur la rivière Montmorency, est morte par noyade et hypothermie à la fois, sans qu'il soit possible de démêler laquelle de ces deux causes intervient en premier.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

Le Dr Michel Marois, qui a procédé à l'autopsie, a livré ses résultats, hier, à la première journée de

l'enquête du coroner Marc-André Boulianne.

À son arrivée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, la jeune femme avait une température corporelle de 22 °Celsius. La normale est de

37 °. L'hypothermie peut avoir entraîné un arrêt cardio-respiratoire, expliquait le Dr Marois. Par ailleurs, la noyade n'est pas exclue non plus. Le médecin expliquait que celle-ci ne laisse pas de traces significatives mais dans le cas où un corps est retrouvé dans l'eau et que toute autre cause de décès est exclue, le médecin conclut à une noyade.

L'hypothermie est survenue même si la jeune femme était vêtue d'un vêtement isolant (*wet suit*). Par ailleurs, l'hypothèse de la crise d'asthme ne semble pas retenir l'attention du médecin. La jeune femme souffrait en effet de cette maladie.

Débit

Parmi les témoins qui ont défilé hier, un ingénieur du ministère de l'Environnement, M. Maurice Miron, est venu parler du débit d'eau de la rivière au moment de l'excursion fatale.

La journée du 13 mars, la rivière Montmorency présentait un débit moyen de 315 mètres cubes par seconde à la station de mesure du ministère, située à un kilomètre en amont des chutes.

« Ce n'est pas un événement majeur », estimait hier M. Miron. À la demande du coroner Boulianne, il a précisé qu'il s'agissait d'un débit de crue, mais pas d'une forte crue.

Les audiences se poursuivent aujourd'hui. Le coroner tentera de reconstituer chronologiquement les faits qui ont abouti à la mort de Mme Boulet.

Projet de la Corporation Bon-Pasteur: Québec accusée de jouer les fauteurs de troubles

Le chef du Rassemblement populaire (RP), Me Jean-Paul L'Allier, trouve qu'il est plus que temps que « la Ville de Québec cesse de mettre les bâtons dans les roues à la Corporation d'aménagement du couvent Bon-Pasteur (CACBP). »

loyers. C'est un projet de \$40 millions.

« Pour des raisons futiles, de dire le chef du RP, la Ville s'entête à proposer deux édifices distincts privant ainsi la CACBP de revenus », ce qui fait que chaque locataire devrait payer un loyer mensuel supérieur de \$100.

« Ce projet est né d'une concertation exemplaire entre trois partenaires qui ont perdu déjà assez de temps à discuter avec la Ville ». Le RP appui sans réserve ce projet et M. L'Allier rencontrera, demain, sur les lieux du projet, les personnes intéressées à revigorer ce secteur.

LE SOLEIL

Il s'agit d'un projet né de la collaboration entre la CACBP, la Société immobilière du Québec et la Mutuelle des fonctionnaires du Québec qui consiste à construire, à l'angle des rues Scott et Bon-Pasteur, un édifice en « L » comprenant 88 logements coopératifs et des espaces à bureaux dont 115-000 pieds carrés qui seraient gérés par la CACBP. À l'aide des revenus de ces espaces à bureaux, la CACBP croit pouvoir diminuer de \$180 par mois le coût des

Audiences sur l'avenir de la Pointe-à-Carcy

Le Port de Québec souffrirait d'un développement échevelé

Pour protéger les fonctions maritimes et portuaires du Vieux-Port de Québec, son aspect patrimonial et le libre accès, le gouvernement fédéral doit renoncer à céder la Pointe-à-Carcy à des intérêts privés.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

Au cours de la première journée des audiences devant le comité consultatif sur l'avenir de la Pointe-à-Carcy, formé par le gouvernement fédéral, on s'est inquiété des effets que pourrait avoir la construction de logements, de bureaux et d'espaces commerciaux.

Plus d'une cinquantaine de personnes et de groupes doivent faire valoir leurs opinions d'ici le 22 juin. On note cependant l'absence des administrateurs du Port de Québec et de la Ville de Québec. Il faudrait peut-être ajouter aussi l'absence du gouvernement fédéral pour venir au moins défendre le concept des travaux effectués au coût de \$130 millions, de « façon improvisée » selon certains mémoires déposés au comité formé de M. Gilles Boulet, de l'ex-ministre Clément Richard et de Mme Carole Fernet, architecte-paysagiste.

L'ancien vice-président de la Société immobilière du Vieux-Port, M. Guy Béliveau, fut le seul à venir expliquer la stratégie fédérale. Il a soutenu que le gouvernement du Canada, loin de procéder à la spoliation du bien public, avait apporté, avec la Ville de Québec et le secteur privé, un complément économique, social et touristique important de la grande région de Québec. Dans le domaine de l'habitation, il a déclaré que le secteur était un lieu privilégié pour l'habitation et il a rejeté la thèse voulant que la privatisation vienne à compromettre son caractère public.

C'est sous les pressions de la



Mme France Gagnon-Pratte croit que le Vieux-Port doit garder sa vocation historique.

Coalition pour la sauvegarde du Vieux-Port, réunissant environ 65 groupes, que le gouvernement fédéral a décrété à compter du 20 septembre 1988, un moratoire sur les projets au Vieux-Port.

Hier, sa principale porte-parole, Mme France Gagnon-Pratte, a déclaré que les travaux effectués pour les événements qui ont marqué les fêtes de Québec 1884-1984, avaient été inspirés par « des chimères architecturales et du délire économique » sans études sérieuses. Aussi, elle demande au gouvernement de conserver la propriété publique de l'endroit et de l'aménager en fonction de sa vocation maritime, privilégiant le caractère touristique, récréatif et éducatif, comme le souhaitent aussi la Société nationale des Québécois et la Société Saint-Jean-Baptiste.

Au lieu d'être considéré comme une zone prioritaire à rentabiliser au plus vite, Mme Gagnon-Pratte croit que le Vieux-Port devrait être perçu comme un lieu à conserver précieusement et comme une valeur patrimoniale.

Un peu plus tard, comme présidente du Conseil des monuments et sites du Québec, elle alla plus loin en rappelant l'obligation de respecter les vocations portuaire et maritime du Vieux-Port puisqu'une partie a été insérée dans l'arrondissement reconnu comme patrimoine mondial par l'UNESCO, justement parce qu'on avait respecté sa vocation première. Enfin, le conseil qu'elle représente recommande de démolir ce qui a été construit avant 1984 pour retrouver l'ancienne fenêtre qu'on avait de Québec et la région, du Vieux-Port et de la terrasse Dufferin. Enfin, Mme Gagnon-Pratte est d'avis que l'aménagement et la gestion doivent relever de Parcs Canada, un organisme qui a su préserver et gérer un bon nombre de lieux publics, notamment au Québec.

Par ailleurs, l'architecte Paul Gauthier a défendu le projet d'environ \$80 millions qu'il a dessiné pour la firme Rocois Construction, avec les modifications qu'avait exigées la Ville de Québec l'an dernier.

Pierre Mainguy revient avec le RP

Les membres du Rassemblement populaire (RP) de Québec choisiront ce soir qui de Marie Leclerc ou de Jacques Joli-Coeur représentera leur parti aux élections municipales du 5 novembre prochain dans le district 13. Demain soir, ils feront la même chose dans le district 1 puisque deux candidats sont en lice : MM. Marc Roland et Donald Baillargeon. Par ailleurs, en étant candidat dans Saint-Sacrement, M. Pierre Mainguy effectue un retour en politique municipale avec le RP. Enfin, M. Claude Larose représentera le parti dans le district 2.

textes BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Le chef du Rassemblement populaire, Me Jean-Paul L'Allier, a fait état de toutes ces candidatures hier matin en conférence de presse. Et il n'était pas peu fier de la qualité de ses candidats comme de ceux connus jusqu'ici.

M. Mainguy est un membre fondateur du RP en 1977, il a été conseiller municipal et leader de l'opposition de 1981 à 1985 avant de récolter 40 % des suffrages en tant que candidat à la mairie de Québec en 1985.

Dans l'enseignement depuis



Claude Larose, un haut fonctionnaire se présente dans le district 2.



Pierre Mainguy, ci-dessus, effectue un retour en politique municipale. Ci-contre, Marie Leclerc et Jacques Joli-Coeur se disputaient, hier, le district 13.

bientôt 20 ans dans les champs de l'économie et de la sociologie, il demande ce soir aux membres du RP de le choisir officiellement comme candidat dans le district 15, soit le quartier Saint-Sacrement.

Dans le district 13 qui recoupe essentiellement le Vieux-Québec, la Colline parlementaire et une partie du quartier Montcalm, Mme Marie Leclerc, après avoir raté la victoire en 1985 par 42 voix seulement, brigue ce soir, l'investiture du RP contre M. Jacques Joli-Coeur. Mme Leclerc est cadre supérieure au gouvernement du Québec et M. Joli-Coeur est à l'emploi du ministère des Affaires internationales du Québec depuis 1970. Tous deux sont très actifs dans leur milieu.

Par ailleurs, le RP est bien heureux d'avoir dans ses rangs celui qui veut représenter le district 2, M. Claude Larose qui devrait être choisi par les membres demain soir. M. Larose est un haut fonctionnaire, responsable de la formation des élus municipaux, ce qui le rend précieux dans un parti municipal de dire M. L'Allier.

Enfin, demain soir également, il y aura lutte dans le district 1 entre deux candidats : MM. Marc Roland, un fondateur du RP et Donald Baillargeon qui a obtenu 47 % des votes lors des élections municipales de 1985.



L'Allier qualifie de pourrie la gestion de la circulation à Québec

« La gestion de la circulation est pourrie à Québec »

C'est par cette phrase lapidaire que le chef du Rassemblement populaire (RP) de Québec, Me Jean-Paul L'Allier, a qualifié, hier, l'administration que le Progrès civique fait de la circulation dans la ville. Il a exposé à la presse les préoccupations de son parti à l'égard des problèmes de circulation et de stationnement que connaît surtout la Haute-Ville.

Il a rappelé qu'en 1981 le conseiller actuel du Progrès civique (POC), M. François Marchand, avait dit vouloir une ville où on peut bien vivre et bien marcher. Son parti est loin d'avoir livré la marchandise car il additionne les problèmes avec entre autres des projets comme l'ilot St.Patrick et Urdev.

M. L'Allier a déploré que la Ville engloutit de l'argent dans des stationnements souterrains

privés sans que les résidents en profitent. Il a laissé entendre aussi que la Ville aurait pu exiger du gouvernement du Québec qu'il construise des espaces de stationnement souterrain pour la clientèle du Musée de la civilisation.

Présentement les citoyens de la Haute-Ville et du Centre-Ville en général sont à toutes fins utiles les victimes de la politique de la Ville en matière de circulation et de stationnement.

C'est ainsi que M. L'Allier a dénoncé l'augmentation du nombre d'autocars qui amènent les touristes dans le Vieux-Québec et qui polluent. Le tourisme ne doit pas se faire au détriment des habitants de la ville. Une politique touristique c'est plutôt « la mise en valeur de l'excédent de notre qualité de vie. »

Le chef du Rassemblement populaire dit qu'il faut cesser, non d'investir, mais d'« investir à

fonds perdus » dans les stationnements privés. Ça veut dire que l'on peut investir dans ce domaine mais qu'il faudrait voir, par exemple, à ce que ces stationnements puissent être mis à certains heures à la disposition des habitants du quartier.

Il faut aussi, dans le développement de la ville, privilégier les fonctions qui n'accroissent pas le déséquilibre entre le résidentiel et le non résidentiel. Le RP favorise encore la transformation en boulevards urbains de la partie de l'autoroute Dufferin-Montmorency située aux abords de la Colline parlementaire et de la partie du boulevard Saint-Cyrille comprise entre l'autoroute Dufferin-Montmorency et le Grand-Théâtre.

Enfin, M. L'Allier a fait voir qu'au niveau du transport en commun il faut imaginer autre chose que des solutions qui vont « amplifier le problème » ce qui serait le cas, pense-t-il, avec un métro de surface.

« Dette de la Bastogne »

DeBlois s'est senti seul devant la machine fédérale

« Je dois avouer que je me suis senti un peu seul devant cette grosse machine fédérale ».

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Par cette phrase le député conservateur du comté de Montmorency-Orléans à la Chambre des Communes, M. Charles DeBlois, laisse voir qu'il est sorti un peu amer des démarches infructueuses qu'il a faites auprès de son gouvernement dans l'espoir d'obtenir une subvention pour aider les citoyens de Beauport à payer « la dette de La Bastogne ».

« Si j'avais eu plus d'appuis du milieu, de la Ville et des corps intermédiaires, ça m'aurait aidé », de dire le député qui croit encore aujourd'hui qu'Ottawa aurait pu, s'il l'avait vraiment voulu, fournir une aide de \$250,000 ou \$500,000.

De son côté, le maire de Beauport, M. Jacques Langlois, répond à cela que ce n'était pas à lui de demander au ministre régional, Pierre Blais, de le rencontrer avec M. DeBlois, mais plutôt à ce dernier d'aménager une réunion. Et pourquoi pas avec le premier ministre Mulroney qui est député du comté voisin, Charlevoix ?

M. Langlois peut cependant admettre que le fait d'être un tout nouveau député à Ottawa peut ne pas aider un député dans une cause comme celle-là. Un ancien député fédéral du comté l'aurait d'ailleurs reconnu.

\$4,5 millions dans Beauport

M. DeBlois se fait philosophe et dit que l'important finalement c'est qu'une bonne formule ait été

trouvée qui n'impose pas plus que les autres les citoyens de l'ancien Beauport.

Et quant à lui il veut se dévouer le plus possible pour apporter dans le comté et dans Beauport le plus d'argent fédéral possible... à travers les programmes existants puisque c'est en invoquant l'absence de programme qu'Ottawa a refusé d'aider à éponger « la dette de La Bastogne ».

Hier, il a fait un bilan de ses sept mois comme député de Montmorency-Orléans pour dire que durant ce temps c'est près de \$4,5 millions que le fédéral a dépensé et investi dans la seule ville de Beauport, dont \$1,982,000 en contributions directes et en subventions.

Par ailleurs, M. DeBlois a annoncé aussi l'octroi d'un contrat de \$28,8 millions à Constructions du Saint-Laurent, de Beauport

pour la mise en chantier de quatre des 14 stations de radar à courte portée (RCP) du Système d'alerte du Nord. Elles permettront de détecter les avions et les missiles de croisière qui pénètrent l'espace aérien de l'Amérique du Nord via l'Arctique.

Appui au WTC

Enfin M. DeBlois a profité de sa rencontre avec les représentants de la presse pour dire qu'il avait assuré le Suisse Jurg Staubli de son appui et de celui du ministre responsable de la région de Québec, M. Pierre Blais, dans le projet d'établir un centre mondial du commerce (World Trade Center) à Beauport. Un tel centre « permettra aux entreprises de notre région de profiter au maximum des retombées de l'accord de libéralisation des échanges entre le Canada et les États-Unis », a écrit M. Blais à M. Staubli.

Les Pages Jaunes Parlantes* : des ventes qui parlent d'elles-mêmes.



Monsieur Yvan Laliberté, directeur de Canadac à Ville Vanier.

«Avec les Pages Jaunes parlantes, j'peux annoncer mes offres hebdomadaires 24 heures sur 24, 7 jours par semaine. Je peux changer mon message rapidement. Et c'est très abordable. Pour moi, c'est un succès éloquent!»

«Mes clients peuvent s'informer gratuitement. Et ils ont aussi accès à toutes sortes de renseignements avec les Pages Jaunes Parlantes, sur la météo, le cinéma, les spectacles, leur horoscope, et bien d'autres sujets. Tu parles d'un service pratique!»

Pour savoir comment les Pages Jaunes Parlantes peuvent vous aider à augmenter vos ventes, appelez-nous chez Télé-Direct. Composez (418) 656-1530.

Les Pages Jaunes Parlantes*. La nouvelle manière de parler affaires.

Une autre innovation des seules et uniques Pages Jaunes^{MC} par **TÉLÉ-DIRECT**.

* Marques déposées de Télé Direct (Publications) Inc.

Faites un essai aujourd'hui en composant le 623-1010, puis le code suivant :



La XIIIe Biennale de la langue française aura lieu à Québec du 20 au 24 août

La XIIIe Biennale de la langue française aura lieu à Québec du 20 au 24 août. Sous le thème « Exprimer la modernité en français », ces États généraux de la langue réuniront plus de 300 participants des divers pays de la francophonie.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

C'est ce qu'ont annoncé hier, au cours d'une conférence de presse, deux des coprésidents de la Biennale, MM. Pierre-Etienne Laporte et Pierre Martel, présidents respectivement de l'Office et du Conseil de la langue française, de même que la représentante du troisième coprésident (Alain Landry, du fédéral), Mme Michèle Valiquette, et le recteur de l'université Laval, M. Michel Gervais. L'événement, précisons-le, se tiendra sur le campus.

États généraux

Tandis que les Sommets de la francophonie — dont le dernier vient tout juste de se dérouler au Sénégal — sont de nature politique, les Biennales sont considérées comme les « assises populaires de la francophonie », les « États généraux de la langue française ». Leurs participants ne sont pas, comme dans le premier cas, des hommes politiques mais

des représentants d'organismes et des intellectuels voués à la sauvegarde de la langue française.

La liste des principaux conférenciers invités à la XIIIe Biennale démontre bien cette composition. Ainsi, outre M. Laporte qui traitera du programme de promotion du français dans les milieux de travail au Québec, les participants entendront Jean-Claude Gagnon, président de la Fédération internationale des professeurs de français et Younis El Amin, président de la Commission Afrique du même organisme (la formation en français, particulièrement en sciences); Louis Truffaut, directeur de l'École de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève (les communications en français); Alice Parizeau, romancière (la création littéraire en français); Jean-Guy Pilon, président de l'Académie canadienne-française, et Xavier Michel, chargé de mission au Haut-Conseil de la francophonie (la nécessité du regroupement des francophones);

Claude Béland, président de la Fédération des caisses populaires Desjardins (comment le processus de décision peut se réaliser en français).

Le président des Biennales, M. Alain Guillermou, prononcera la conférence d'ouverture. Intitulée « La biennale de la langue française, chambre de réflexion et de proposition pour la francophonie », elle servira de point de départ de nombreux ateliers. Des propositions doivent être adoptées à la fin des assises dont la présidence d'honneur a été confiée à Léopold Sédar Senghor.



Université Laval, Québec
du 20 au 24 août 1989

Fondées en Belgique en 1965, les biennales de la langue française se tiennent pour la deuxième fois à Québec (1967 et 1989) et pour la troisième fois en Amérique du Nord (Moncton, 1977).

■ CHRC et CHOI: nouveau contrat de travail

Les employés syndiqués de CHRC et de CHOI ont signé, hier, leur nouvelle convention collective, qui couvrira trois années. Les termes du contrat de travail ont été adoptés à l'unanimité, ce qui ne s'était pas vu depuis 1954. Au niveau salarial, les employés bénéficieront d'augmentations de 4,5 %, 4,5 % et 5 % pour les trois années à venir. Ce qui fait d'eux les employés d'une station radiophonique les mieux payés de la région de Québec, souligne une porte-parole. Par ailleurs, le statut des employés sera modifié de façon substantielle. En gros, les changements se résument au fait qu'il n'y aura plus de postes attitrés. Ainsi, un journaliste pourra cumuler des fonctions variées. Il y a 42 employés syndiqués dans les deux stations. Ils sont employés par les Entreprises de radiodiffusion de la capitale.



Yves
BERNIER

J'me sens pas belle!

Ne reculant devant rien, la mairesse **Andrée Boucher**, dite « la dame de fer » de Sainte-Foy, a chanté hier matin au Zoo du FM93, le succès du palmarès « J'me sens pas belle! ». Le succès de **Catherine Ringe**, du groupe Rita Mitsouko, en duo avec **Marc Lavoine**, n'avait pas de secret pour Mme Boucher qui n'a eu qu'à changer certaines paroles de la chanson.

Au lieu de dire « Le soleil est là, le soleil est là... », elle a tourné ça pour « Le Cirque du Soleil est là grâce à moi... ». Je ne suis pas sûr que le maire **Jean Pelletier**, autrefois animateur de radio-télévision, aurait osé chanter en ondes.

Vendredi dernier lors de l'enregistrement, celle qui dit que « mes cheveux se sauvent de moi », a travaillé comme une vraie « pro », d'après le directeur technique de la station.



De gauche à droite entourant Mme Boucher, Alain Dumas et Gilles Parent du Zoo.

« Toujours parlables »

Huguette Saulnier, propriétaire de la boutique de prêt à porter **Broadway**, avenue Maguire, avait besoin de faire un appel à son assistante. « Subito presto », on lui a apporté à sa table un téléphone cellulaire portatif **Mobira**.

Certains se rappelleront d'une époque où dans les grands restaurants ou salles à manger d'hôtel, on venait brancher près de votre table un téléphone à long fil quand vous receviez un appel. Depuis plus d'un mois, au **Beaugarte**, la clientèle du midi, composée en grande partie de gens d'affaires, n'a qu'à demander à l'hôtesse ou à la serveuse de lui apporter le téléphone cellulaire pour faire ses appels durant le repas.

C'est une promotion originale suggérée à l'établissement par **Électronique Glenayre**, spécialiste en radiocommunications installée à Québec depuis février, et dirigée par **Langis Tremblay**. C'est tellement populaire que le vice-président **Claude Desjardins** ne veut pas que M. Tremblay reparte avec l'appareil portatif. Le service devait se terminer dans quelques semaines, mais d'après mes informations, le **Beaugarte** va sans doute décider de l'offrir « en permanence ». On sait que l'établissement de Sainte-Foy fait tout pour suivre les nouveaux courants adoptés par ses différentes clientèles. D'autres vont sans doute vouloir copier l'idée...



Avec le téléphone cellulaire portatif **Mobira**, Huguette Saulnier parle à son assistante en présence du vice-président du **Beaugarte**, **Claude Desjardins**.

Lafleur sera à Québec

Il ne veut pas endosser l'uniforme des Nordiques, mais **Guy Lafleur** a accepté que son tournoi de golf annuel au profit de **Leucan** se fasse le 7 août au club **Lorette**, à **Loretteville**. La journée sera sous la présidence d'honneur de l'ancien coéquipier de M. Lafleur chez les **Canadiens**, **Guy Lapointe**, l'organisation ayant été confiée à **Pierre Barré**. C'est sans doute grâce au vice-président du club, **André Savard**, que ce prestigieux événement attirant généralement plusieurs centaines de participants aura lieu à **Loretteville**. Attaché de presse de la mairie de Québec, M. Savard est aussi un golfeur émérite, et est responsable de négocier les tournois du club.



De gauche à droite, **Alberto Gemines**, enseignant, et les génies de secondaire III, **Alexandre Bureau**, **Mélanie Saint-Hilaire**, **Mariyne Boucher**, **Catherine Girard** et **Hubert L'Italien-Savard**.

Les petits génies du secondaire

Lors des finales régionales de la Ligue Pro/Génies en herbe, c'est l'équipe de secondaire III de l'école **Les Entiers**, de **Charlesbourg**, qui a remporté les honneurs face à celle du séminaire des **Maristes**. La victoire fut de haute lutte car d'année en année le calibre des équipes de la région ne cesse d'augmenter. La Commission scolaire des Îlets est évidemment très fière de **Mariyne Boucher**, **Alexandre Bureau**, **Hubert L'Italien-Savard**, **Mélanie Saint-Hilaire** et **Catherine Girard**. Bravo à toute l'équipe!

Étant donné que **Réjean Bureau**, le père d'Alexandre, a pris l'initiative le premier de contacter **LE SOLEIL**, inutile aux autres équipes gagnantes des autres classes de faire de même. Je donne l'exclusivité « aux plus débouillards »...

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9 h à 12 h, du mardi au vendredi, au numéro 647-3394.

NOUVELLE ADRESSE

LA CLINIQUE TARDIF ENR.
400, boul. Jean-Lesage,
bureau 100
Tél.: 529-9721

DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES
DR MARTIN GIASSON
DR PAUL LAMBERT

Optométristes

- Examens de la vue
- Verres de contact
- Lunettes
- Soins professionnels complets

LA SURDITÉ EST FRÉQUENTE

Des millions d'être humains sont atteints de surdité. Les statistiques nous révèlent qu'une personne sur dix n'entend pas normalement. (Ann.)

La déficience auditive peut varier en intensité d'une oreille à l'autre, tout comme d'un individu à un autre. On peut la retrouver aussi bien chez un jeune enfant que chez un individu d'âge moyen ou d'âge avancé.

Il existe trois catégories principales de surdité: la surdité conductive venant de l'oreille moyenne, la surdité neuro-sensorielle provenant de l'oreille interne, la surdité mixte provenant et de l'oreille moyenne et de l'oreille interne.

La surdité peut être corrigée soit par des traitements médicaux, soit par la chirurgie, soit par l'amplification sélective. Les cas de surdité neuro-sensorielle (oreille interne) sont probablement les plus nombreux et ils ne peuvent être corrigés que par l'amplification sélective, i.e. par les prothèses auditives.

Pour plus de renseignements sur les possibilités de la prothèse auditive, consultez:

BERGERON & ASS

AUDIOPROTHÉSISTES

Québec
Bureau principal
795, côte d'Abraham
G1R 1A2 529-9325

Québec
Bureau secondaire
2215, boul. Sainte-Anne
G1J 1Y1 661-3732

Aides auditives, piles et réparations

Pour Apprendre et

Perfectionner Votre

anglais

Sessions d'été Adultes ou adolescents

Matin:

9h à midi, pendant 2 semaines
Sessions débutant les 3, 17, 31 juillet et 14 août
Groupes de 3 à 5 personnes adultes

Soir:

Lundi et mercredi ou mardi et jeudi 19h à 21h30, pendant 3 semaines
Sessions débutant les 10 et 31 juillet
Groupes de 3 à 5 personnes adultes

195\$

100\$

Cours privés aussi disponibles à partir de 200 \$.

Summer Workshop

6e
ÉTÉ

Encore des places disponibles pour nos ateliers d'été pour enfants et adolescents (8 - 16 ans); sessions de 1 ou 2 semaines en juillet et août.

Les Ateliers de conversation anglaise

SAINTÉ-FOY

CHARLESBOURG

Place de la Cité
2835, boul. Hochelaga
Bureau 206 G1V 4T3
Tél.: 657-2600

Halles Quatre-Saisons
510, boul. de l'Atrium
Bureau 300 G1H 7H1
Tél.: 623-1061

L'OCCASION DE RAJEUNIR LA GARDE-ROBE DE PAPA (celle de Grand-papa aussi)

QU'IL AIT 30, 40 OU 50 ANS, PAPA (GRAND-PAPA AUSSI) AIMERAIT SÛREMENT QUE SON CADEAU VIENNE DE CHEZ BOVET. ALORS VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX PARMİ TOUTE UNE COLLECTION PRESTIGIEUSE DE VÊTEMENTS ET D'ACCESSOIRES POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES.

VOICI QUELQUES EXEMPLES:

Chemises sport d'été	32\$ et plus
Pulls de coton léger	de 50\$ à 150\$
Pantalons sport	de 55\$ à 125\$
Peignoirs modèle judo 100% coton	55\$ et plus
Chemises habillées	33\$ et plus

CERTIFICATS-CADEAUX BOVET DISPONIBLES EN COUPURES DE 10\$, 25\$, 50\$ OU 100\$.

LA FÊTE DES PÈRES
LE DIMANCHE 18 JUIN



Bovet

Place Ste-Foy • Place Fleur de Lys • Galeries de la Capitale

Repas et toilette des patients, traversiers et enseignement...

Un avant-goût de ce que pourrait être la rentrée avec la CSN

La distribution des repas, la toilette des patients et l'entretien ménager des établissements de santé risquent d'être retardés aujourd'hui par des assemblées syndicales que tiendront, sur leurs heures de travail, les employés représentés par la CSN.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Bien que les effets des arrêts de travail seront plus visibles dans le réseau de la santé et des affaires sociales, les 96,000 syndiqués de

la Fédération des affaires sociales (la plus imposante du secteur public), ne seront pas seuls à exercer des moyens de pression pendant deux heures, durant les différents quarts de travail.

Les services de la Société des

traversiers du Québec seront, en effet, aussi perturbés pas la tenue d'assemblées générales qui visent à faire le point sur les négociations entreprises en décembre entre la CSN et le gouvernement. La centaine de travailleurs des traversiers de Québec-Lévis et de Sorrel interrompent leur travail de 11 h à 14 h, et ceux de Matane-Baie-Comeau-Godbout de 4 h à 6 h, de 14 h à 16 h, puis de 20 h à 21 h.

Pour leur part, les employés de soutien et de bureau des commissions scolaires et des cégeps, syndiqués à la Fédération des employés des services publics, et les membres de la Fédération des professionnels, salariés et cadres du gouvernement du Québec, manifesteront leur mécontentement en prolongeant leurs diners ou en dressant des piquets de grève symboliques.

Les moyens de pression exercés par les 120,000 membres de la CSN visent à donner au gouvernement un aperçu de ce que pourrait être la rentrée automnale s'il ne renouvelle pas cet été les conventions collectives des 350,000 salariés de l'État, a précisé hier, un conseiller de la CSN, M. Michel Lessard. La semaine prochaine, les quatre fédérations du secteur public de la CSN détermineront leur plan d'action pour l'automne.

Le conseiller maintient que les arrêts de travail d'aujourd'hui sont illégaux, mais légitimes.



La présidente de la FAS, Catherine Loumède, soutient que la tenue d'assemblées générales n'aura pas d'effets négatifs chez les bénéficiaires.

« Lors de rondes de négociation antérieures, le recours à de tels moyens d'action n'a pas donné suite à des amendes ou à des poursuites », rappelle-t-il. Aujourd'hui, la détermination des ser-

vices essentiels est laissée à la discrétion des syndicats locaux.

Hier, un porte-parole de l'Association des hôpitaux du Québec, M. Robert Nadon, a indiqué que les débrayages des salariés des hôpitaux affecteront très peu les soins de santé donnés aux bénéficiaires, mais beaucoup plus les soins de base dispensés à ceux-ci. En effet, la FAS-CSN représente surtout des préposés aux malades, des infirmières auxiliaires, des employés de métier, de soutien et de bureau. Des retards sont donc prévus dans la distribution des repas et la toilette des patients.

La présidente de la FAS, Mme Catherine Loumède, soutient pour sa part que la tenue d'assemblées générales n'aura pas d'effets sur les bénéficiaires. « Les rassemblements se feront durant les heures creuses de travail et une présence minimale sera toujours assurée sur les départements pour réclamer du renfort si nécessaire. S'il y a des retards, les cadres pourront mettre la main à la pâte », dit-elle.

VENTE D'ÉTÉ

de **20%** à **50%** de rabais

sur presque toute la collection printemps-été "La Vallée", "Faber", "Calico", "Naturalizer", "White Cross", etc.

Lots en spécial à:

SANDALES D'ÉTÉ **29⁹⁸\$**

SOULIERS HABILÉS
blancs et couleurs variées

39⁹⁸\$

Pour monsieur:

SOULIERS SPORT ou CHICS **35\$** Valeur jusqu'à 80\$

couleurs variées

Nombreux spéciaux en magasin

NOUS ACCEPTONS VOS CHEQUES PERSONNELS avec IDENTIFICATION VALIDE

199, Saint-Joseph Est • 525-9907
Mail Centre-Ville • 524-7584
Place Laurier • 658-8089
Place Fleur de Lys • 649-7796
Place Lebourgneuf • 626-8741

La Fédération des infirmières

Certaines clauses normatives progressent, mais à petit pas

Bien qu'optimiste, la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) est encore loin d'avoir conclu une entente de principe avec le gouvernement. « Il y aura entente de principe lorsque l'ensemble des clauses normatives et salariales seront réglées », a indiqué hier, une porte-parole de la FIIQ.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Tout comme le directeur général du comité patronal de négociation, Mme Lucille Auger admet que les négociations progressent sur les clauses normatives touchant les remplacements, la conversion des postes à temps partiel en temps complet, les listes de disponibilité et l'organisation du travail. « Nous avançons à petits pas, mais nous avançons », de dire la porte-parole. La FIIQ prévoit même que des accords seront conclus d'ici la fin de la semaine sur plusieurs éléments normatifs, puisque la partie patronale a apporté des choses intéressantes à la table de négociation.

Mais, au plan salarial, le gouvernement n'a pas mis d'argent

sur la table depuis le 19 mai et maintient toujours sa proposition salariale à 4% pour 1989, a rappelé Mme Auger. L'écart est donc très grand entre le gouvernement et la FIIQ qui réclame une augmentation de 20,5% en 1989, dont 15% de rattrapage salarial. La présidente de la FIIQ, Mme Diane Lavallée a d'ailleurs déjà averti le gouvernement qu'il n'y aurait pas de règlement sans rattrapage salarial.

Hier, le directeur général du comité patronal de négociation, M. Jacques Paradis, a admis que la négociation des clauses salariales ne serait pas une sinécure. Il croit toutefois qu'il sera plus facile d'en disposer lorsque les parties auront fait le tour des clauses normatives. « Et sur ce point, les négociations vont vite, et assez

bien », a affirmé hier après-midi, le porte-parole.

Autant le comité patronal que la FIIQ demeurent toutefois discrets sur le contenu des propositions soumises depuis vendredi à la table de négociation. Tous deux visent toujours un règlement d'ici le 24 juin.



Diane Lavallée, la présidente de la FIIQ, a déjà clairement indiqué au gouvernement qu'il n'y aurait pas de règlement sans rattrapage salarial.

À chacun ses plans... et son prêt-rénovation Royal!

Vous êtes bien chez vous et votre maison, c'est votre château. Mais... vous rêvez d'une salle de bains nouveau genre... vous avez peut-être envie d'une cuisine ultra-moderne... vous voulez changer vos fenêtres... ou tout simplement, vous désirez plus d'espace?

Préparez vos plans... et nous planifierons ensemble vos besoins financiers à la mesure de vos projets. Quelle que soit l'envergure de votre rêve, nous avons le prêt-rénovation Royal qui vous convient:

- Prêt personnel à taux fixe ou variable, pour le plein montant ou pour une partie des dépenses.
- Marge de crédit Royale^{SMC}: financement sur mesure pour un montant minimum de \$5,000.
- Votre maison peut vous servir pour obtenir des fonds:
 - Refinancement de votre maison
 - Deuxième hypothèque
 - Option fonds supplémentaires.
- Carte VisaSM de la Banque Royale pour les menues dépenses.

Le prêt-rénovation Royal... pour bien planifier la rénovation de votre château.



BANQUE ROYALE

SM Marque de commerce de La Banque Royale du Canada *La Banque Royale du Canada, usager inscrit de cette marque de commerce

Parlez-moi d'une banque... Royale!

Le drame de Winnipeg prend fin avec la mort de quatre personnes

WINNIPEG (PC) — Après avoir bombardé la maison de la famille Reid d'une quarantaine de grenades lacrymogènes, les policiers ont pénétré à l'intérieur, hier, pour trouver les cadavres du père et du plus vieux des deux fils, Jimmy, âgé de 17 ans.

La mère, Mary Ann, 42 ans, et l'autre fils, Bradley, 15 ans, avaient été abattus dans la rue, samedi, au moment où ils fuyaient la maison, située dans le quartier Saint-Boniface de Winnipeg.

À la suite de ce double meurtre, la police avait négocié au téléphone avec Raymond Reid pour qu'il libère Jimmy et se rende paisiblement. Mais en vain. Il semble bien qu'on se trouve maintenant devant un triple meurtre suivi d'un suicide.

Chômeur depuis une dizaine

d'années, Raymond Reid, 40 ans, souffrait de la maladie de Krohn, une maladie intestinale qui cause la diarrhée, provoque dépressions ainsi que sautes d'humeur, et fait perdre du poids.

« Il était comme un squelette », a déclaré Brad Dodd, 18 ans, un ami de Jimmy Reid. « Il n'avait plus que la peau et les os », a-t-il précisé.

Solitaire

À chaque jour, a raconté Dodd, il sortait de sa chambre pour manger, regarder la télévision et aller aux toilettes. Il avait peu d'amis et

buvait seul.

La chicane éclatait souvent entre le père, la mère et les deux fils. « Il détestait Jimmy par-dessus tout, parce qu'il ne lui obéissait pas », a signalé Dodd.

« Il (Jimmy) a été chassé de la maison à six reprises au cours des 12 derniers mois, parfois pour des raisons stupides, comme ne pas être venu à la maison pour le souper », a-t-il ajouté.

La famille vivait des revenus de la mère comme aide-infirmière, de Brad comme vendeur de journaux et de Jim comme caissier dans un restaurant.

Dennis Hunter, 15 ans, se souvient, quant à lui, que Brad arrivait fréquemment à l'école avec une lèvre fendue ou une ecchymose dans la figure.



La maison où s'est produit le drame, dans le quartier Saint-Boniface à Winnipeg.

T.-N.: nouvelles accusations d'agressions sexuelles

SAINT-JEAN (PC) — Le nombre d'accusations liées à des crimes d'ordre sexuel portées contre des membres de la communauté catholique de Terre-Neuve continue de grimper.

Deux hommes de la Colombie-Britannique — membres de l'ordre laïque des Christian Brothers — ont été accusés hier dans une cour de Saint-Jean d'avoir abusé sexuellement un jeune garçon.

Kevin Short, 38 ans, de Burnaby, a été accusé d'agression sexuelle et de grossière indécence à l'endroit d'un garçon de l'orphelinat local Mount Cashel, entre 1973 et 1976.

L'accusé devra à nouveau se présenter en cour le 4 août pour son audience préliminaire.

Edward French, 57 ans, de Vancouver, a pour sa part été accusé d'agression sexuelle contre le même garçon. Son audience préliminaire est prévue pour le 28 juillet.

Originaires de la région de Saint-Jean, les accusés travaillaient à l'orphelinat au moment des présumés incidents. L'établissement est dirigé par les Christian Brothers.

Le nombre de frères et d'anciens frères ayant travaillé à l'orphelinat et faisant l'objet d'accusations de délits sexuels est maintenant de huit.

Prise d'otages: une adolescente accusée

CORNER BROOK, T.-N. (PC) — Un second adolescent a été accusé relativement à la prise d'otages survenue la semaine dernière dans une école secondaire, au cours de laquelle 23 étudiants ont été séquestrés sous la menace d'un revolver, a indiqué la police hier.

Une jeune fille de 15 ans de Corner Brook, à Terre-Neuve, fait face à des accusations de réclusion par la force et d'utilisation d'une arme à des fins criminelles, a fait savoir le lieutenant Dennis Porter, de la force de police royale de Terre-Neuve.

L'adolescente a été relâchée à

la condition de se présenter en cour vendredi, a-t-il ajouté.

Un garçon armé d'un fusil au canon tronçonné a maintenu en otages ses compagnons de classe de 9e année durant deux heures jeudi dernier, avant que les otages le maîtrisent et que la police intervienne. Aucun coup de feu n'a été tiré.

LA FÊTE DES PÈRES

LE DIMANCHE 18 JUIN

Quoi de mieux à lui offrir que la robe de chambre "Marc Andrew" ou "Polo Ralph Lauren" en 100% coton. Elles sont superbes! À partir de 125 \$

En fait, le cadeau de papa se trouve sans doute parmi nos belles collections de vêtements sport de contractés... Venez les découvrir.

Nous vous suggérons aussi le short "boxer" motifs fantaisie. À partir de 18 \$



Ou encore un certificat-cadeau Marc Andrew de 50 \$ ou 100 \$

MARC ANDREW

Place Ste-Foy • Galeries de la Capitale

SOLDE

RÉGULIER
DE 65⁰⁰\$ À 275⁰⁰\$

MAINTENANT

DE 49⁹⁸\$ À 174⁹⁸\$

NUN BUSH

ROHDE

Clarks
Walkers

Sioux

FLORMONT

CHAUSSURES D'AFFAIRES

Place Québec 523-4711 Place Laurier 658-8845 Les Galeries de la Capitale 627-2836

Aussi disponible à Montréal

AVEZ-VOUS L'ESPRIT D'OBSERVATION?

À deux différences près, cette annonce est identique à celle que nous avons fait paraître hier. Trouvez ces différences.

Réponse: La Celica est de modèle GT. Hier, par erreur, nous avions inscrit GTS. La mention « en collaboration avec Ste-Foy Toyota » n'apparaissait pas dans l'annonce d'hier.

À part ça, rien n'a changé. Bonne route! 651-9911

LOCATION Trajet INC.

POURQUOI ANTIROUILLE A L'HUILE MÉTROPOLITAIN

Est-ce que c'est bon?

A-t-on déjà vu, rouillé, l'intérieur d'un moteur d'auto? Évidemment, non... "Il baigne dans l'huile" comme on dit. Vous pouvez facilement réaliser une petite expérience pour vous en convaincre. Trempez une pièce de tôle dans l'huile et exposez-la aux intempéries en compagnie d'une pièce non traitée. Vous verrez, en quelques semaines, la différence.

Les consommateurs:

Les éditorialistes du domaine de l'automobile sont d'accord et le répètent souvent: "Le traitement à l'huile est l'un des meilleurs, sinon le meilleur, pour protéger efficacement, une auto contre la rouille, tout en étant le moins coûteux. Beaucoup de nos clients sont d'ailleurs directement référés chez-nous: par leur mécanicien, leur entourage ou leurs amis satisfaits."

Le produit:

"L'Antirouille à l'huile Métropolitain" est le résultat de sérieuses recherches, effectuées par les spécialistes du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) qui possède la haute technologie moderne, pour la mise au point d'un produit comme le nôtre. La formule recherchée devait offrir: fluidité pour l'infiltration, viscosité pour l'adhérence et l'impidité pour la propreté. Quant aux odeurs, elles devaient être réduites à zéro. L'Antirouille à l'huile Métropolitain est un produit moderne, efficace et breveté, spécialement adapté au climat du Québec.

Le traitement et son application:

Sachez d'abord que quelque soit le traitement antirouille que vous choisissez, si l'application est mal faite, les effets sont totalement nuls.

Chez Antirouille à l'huile Métropolitain, vous êtes assurés des services de techniciens spécialement formés, pour chacune des opérations en cours de traitement. Nous disposons également, d'un outillage calibré et conçu pour chacune des étapes à réaliser, pour donner le maximum de rendement.

Chez-nous, rien n'est laissé au hasard! Nous savons ce que nous faisons! Soyez-en persuadé!

Quand faut-il le faire?

Nos équipements nous permettent de vous garantir la même efficacité, en tout temps et en toute saison. Cependant, le temps chaud favorise l'infiltration, par le phénomène de dilatation des métaux. Une chose est sûre! Il faut faire traiter votre auto, sans tarder, immédiatement après l'achat!

La garantie:

L'Antirouille à l'huile Métropolitain opère maintenant cinq centres de service au Québec. Cette expansion s'est réalisée en seulement 13 ans. Vous pouvez donc juger du sérieux de nos intentions et de la confiance que nous accordons notre clientèle toujours grandissante. De base, vous obtenez une garantie d'un an, renouvelable à chaque année, une fois le traitement annuel effectué, pour un maximum de 15 ans.

Spécial 44.95 \$

Soit 10 \$ de rabais sur le prix régulier de 54.95 \$.

Québec
2655, boulevard Wilfrid Hamel
687-5660
De l'extérieur: sans frais 1 800 567 7688

Région de Lévis
1760, boulevard L'Éclair
833-3411

Des députés fédéraux peuvent avoir viré de l'argent versé pour fins de recherche

MONTRÉAL — Il est possible que certains députés fédéraux aient volé de l'argent versé pour la recherche, selon un ancien adjoint de l'ex-député conservateur Édouard Desrosiers.

par ROB BULL
de la Presse canadienne

Les accusations d'André Girard

sont contenues dans une déclaration sous serment, datée du 11 octobre 1988, et déposée au palais de justice de Montréal par l'inspecteur André Beauchemin, de la

section des crimes commerciaux de la GRC.

Par cette déclaration, le policier voulait obtenir un mandat de perquisition à l'entrepôt de Matane du ministère fédéral des Travaux publics, où sont conservés les chèques du gouvernement qui ont été encaissés.

L'inspecteur Beauchemin raconte qu'il a personnellement interrogé André Girard, qui a été à l'emploi de Desrosiers du 5 septembre 1984 au 7 juin 1985.

Édouard Desrosiers, qui était député de Hochelaga-Maison-neuve, doit subir son procès le 27 juin sous des accusations de fraude et d'abus de confiance.

Pratique courante

André Girard signale qu'un député peut demander au gouvernement fédéral d'émettre un chèque à l'ordre d'une certaine personne, sous prétexte que cette personne a effectué des travaux de recherche, même si ce n'est pas vrai.

Le député n'a alors qu'à prendre possession du chèque endossé par la personne en question ou même de l'argent, remis par la personne qui a touché le chèque.

« Nous croyons qu'il était de pratique courante de faire ce genre de chose », affirme la déclaration de l'inspecteur Beauchemin.

À la suite des accusations de Girard, la GRC a interrogé le comptable des Communes, M. John Ferrier, qui a fait savoir que les chèques sont émis à la demande des députés, « sans vérification ».



Pierre

CHAMPAGNE

Stationnement du G

La Société parc-autos du Québec métropolitain procède actuellement à la révision du mode de contrôle des accès au stationnement de l'édifice G et, à compter du 15 juin, soit dans deux jours, les modifications suivantes entreront en vigueur :

Tous les clients horaires devront utiliser l'entrée du premier sous-sol, rue Conroy, et devront stationner leur véhicule au niveau un.

Tous les clients mensuels devront utiliser les entrées 2 et 3 pour stationner leur véhicule aux niveaux 2, 3 et 4.

Tous les clients mensuels devront posséder une carte magnétique afin de pouvoir actionner les barrières et enfin, à l'intérieur de ce stationnement, une nouvelle signalisation indiquera les directions d'utilisation des rampes.

L'importance d'un député

Vous pensez que c'est important, un député ? Laissez-moi vous démystifier leur véritable rang social. C'est écrit en toutes lettres dans la Gazette officielle.

Dans l'ordre de préséance des autorités convoquées individuellement dans les cérémonies publiques organisées par le gouvernement du Québec, les députés viennent au 15^e rang, en ordre alphabétique des noms de leur circonscription électorale.

Par exemple, l'ex-ministre **Richard French** député de Westmount, est bon dernier. Vive le député d'Abitibi !

Passent, avant les députés :

Le lieutenant-gouverneur ; le premier ministre ; les cardinaux, s'ils sont catholiques ; le président de l'Assemblée nationale ; le juge en chef de la Cour d'appel ; le vice-premier ministre ; le doyen du corps diplomatique et les chefs de postes diplomatiques ; le chef de l'opposition ; les membres du conseil des ministres ; les représentants des autres dénominations religieuses ; le maire du lieu ; les chefs de postes consulaires ; les vice-présidents de l'Assemblée nationale ; le juge en chef de la Cour supérieure ; et enfin... les honorables députés.

Voilà une énumération qui replace la valeur des hommes.

Un fonctionnaire romancier

Je viens de l'apprendre en feuilletant la dernière édition du journal *L'Équipe*, publié mensuellement par le ministère des Transports. **Maurice Villeneuve**, attaché d'administration au service du transport routier des marchandises est le lauréat du 3^e prix Robert-Cliche, au dernier Salon du livre de Québec. Le nom de son roman : « Le voyant ».

Une recette gagnante

Un réalisateur du service de l'audiovisuel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, **Richard Boivin**, a mérité, il y a quelques jours, à l'occasion du Festival de l'audiovisuel qui se tenait à Montréal, un premier prix pour la réalisation d'un document de 22 minutes intitulé « Une recette gagnante ».

Il s'agit d'un document qui traite de la manipulation des aliments. Près de 200 documents ont été présentés dans une douzaine de catégories. Ce concours s'adressait aux productions non commerciales.

Changements de noms

Quelques changements de noms sont annoncés dans la dernière Gazette officielle :

Solange Élise l'Italien de Mercier veut devenir Solange Élise de l'Étoile. Ce changement affectera aussi Gilles Leduc, Maurice Leduc, Robert Leduc et Isabelle Leblanc, enfants de la requérante.

Ostili Racine de Saint-Charles de Bourget veut devenir Lily Racine.

Marie Honorine de Québec veut changer son nom pour s'appeler Marie-Paule Guimont.

Joséphine Samsatli de Saint-Isidore veut désormais se faire connaître sous le nom de Joséphine de Maisonneuve.

Et Isak Wyszogrodski veut dorénavant s'appeler Isaac Wyse. C'est plus court.

Le club Z; un membre de plus

Je vous ai déjà parlé du club Z de la fonction publique. Ce sont les 12 fonctionnaires dont le nom débute par un Z comme Zaor, Zeller, Zicat, Zambon, etc. Ce club Z a, depuis peu, un membre de plus. Il s'agit de Louise Zakem, technicienne en droit qui a commencé récemment au ministère de la Justice.

Le Québec, c'est les vacances

Tel est le slogan de la campagne publicitaire lancée, il y a quelques semaines, par le ministère du Tourisme, visant à inciter les Québécois à choisir le Québec comme destination de vacances. Tout un éventail de documents promotionnels et informatifs peut être obtenu gratuitement dans les bureaux d'information touristique, les Maisons du tourisme de Québec et de Montréal ou directement du ministère en téléphonant à 1-800-361-5404.

Les grands bureaucrates

C'est sûrement aux grands bureaucrates que Rivarol pensait en écrivant : « C'est un terrible avantage de n'avoir rien fait, mais il ne faut pas en abuser. »

Des députés péquistes craignent la « privatisation » des garderies

Les garderies privées à but lucratif pourront désormais être subventionnées par le gouvernement en vertu du projet de loi 150 présentement à l'étude à Québec, une intention que l'Opposition péquiste a fermement combattue, hier.

Au cours de l'étude détaillée de ce projet de loi modifiant la loi sur les services de garde à l'enfance, quatre députés péquistes se sont employés à dénoncer les velléités de « privatisation » des services de garde présumément entretenus par le gouvernement.

Les représentants de l'Opposition (les députés Jeanne Blackburn, Louise Harel, Christian Claveau et Carmen Juneau) ont tour

à tour déploré que des subventions soient accordées à des corporations destinées à faire des profits alors que les besoins des services de garde sans but lucratif sont loin d'être tous satisfaits.

La modification à la loi réclamée par la ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Monique Gagnon-Tremblay, est en accord avec la politique des services de garde du gouvernement rendue publique le mois dernier.

« Nous avons le choix entre fermer ces garderies, dont le Parti québécois a permis le développement lorsqu'il avait le pouvoir, ou de les aider. Nous avons choisi de les aider et d'en éprouver la qualité », a déclaré Mme Gagnon-Tremblay en réponse aux critiques qui lui étaient adressées.

La ministre a par ailleurs souligné que le projet de loi 150 prévoit la création dans les garderies à but lucratif désireuses de recevoir une aide financière d'un comité consultatif formé de parents, ce qui constitue selon Mme Gagnon-Tremblay une garantie de qualité.



Avec

du neuf

à neuf, neuf!

Nos Pontiac Grand Prix, Oldsmobile Cutlass Supreme, Buick Regal, Pontiac Bonneville, Oldsmobile 88 et Buick LeSabre brillent comme des sous neufs. Profitez-en et repartez en neuf!

9,9%*

En vigueur du 12 au 29 juin 1989

Pas de montant limite!

Vous pouvez aussi économiser avec Location Plus^{MC} pour la location au détail! Pour en savoir davantage sur les tarifs de Location Plus^{MC} en vigueur, voyez votre concessionnaire GM.

Taux de crédit fixe

durant 48 mois

LES CONCESSIONNAIRES  DU QUÉBEC

*Le taux de crédit de 9,9 % est applicable à tous les modèles neufs 1989 et des années précédentes des Regal, Grand Prix, Cutlass Supreme (modèles "W" à traction avant seulement), Bonneville, LeSabre et Oldsmobile 88 achetés à partir du stock du concessionnaire et ce, à compter du 12 juin 1989 jusqu'à la fermeture des bureaux le 29 juin 1989. L'offre est en vigueur pour les achats au détail seulement. Les modèles commandés à l'usine, pour les parts et les contrats de location au détail en dehors du cadre de la Location Plus^{MC} ne sont pas admissibles à cette offre. L'acheteur sera tenu de payer les taxes de vente applicables, y compris la taxe fédérale d'accise, les frais d'immatriculation et de transport applicables au moment de l'achat. L'offre est réservée aux acheteurs au détail admissibles qui financent leur achat pour une durée maximum de 48 mois auprès de GMAC. Toutes les demandes de crédit devront être approuvées par GMAC. Cette offre peut s'appliquer au montant d'achat total du véhicule. Pour les détails, voyez votre concessionnaire GM du Québec dès aujourd'hui!

 **TOTAL**
GARANTIE
DE 3 ANS / 80 000 KM

Vous pouvez me joindre, par téléphone, en composant le 644-4015, ou par la poste, en adressant votre courrier à la Tribune de la Presse, 1050, rue Saint-Augustin, bureau 222, Québec G1R 5A4.

LE MONDE

Désarmement: Gorbatchev salue la proposition Bush

Un cadeau de Matthias Rust

HAMBURG, RFA (AFP) — Matthias Rust, le jeune pilote ouest-allemand qui avait atterri le 28 mai 1987 à bord de son Cessna sur la place Rouge de Moscou, veut offrir à jument favorite au numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev en visite à Bonn, a indiqué hier sa mère, Mme Monika Rust.

Matthias Rust conçoit ce cadeau comme un symbole, a précisé Mme Rust. « La jument a trois ans, elle est donc très jeune et peut être brisée si on s'occupe mal d'elle ».

Pour Matthias, c'est exactement le cas de la politique de *perestroïka* (restructuration) menée par M. Gorbatchev, a expliqué la mère du jeune pilote. La jument, Bamba, a « elle aussi de grandes qualités potentielles, mais elle est encore très fragile », a dit Mme Rust.

Matthias Rust a pris contact avec le consulat d'URSS à Hambourg, où il réside, pour tenter d'obtenir l'autorisation de venir lui-même à Bonn remettre au numéro un soviétique son cadeau d'une valeur de 20,000 marks (\$12,000 environ), a indiqué Mme Rust.

BONN (AFP, NYTNS) — Le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev a qualifié hier soir à Bonn de « sérieux et concret » le plan de désarmement conventionnel en Europe proposé fin mai par le président américain George Bush, mais a critiqué le refus de l'OTAN d'une élimination d'Europe des armes nucléaires à courte portée (SNF).



Le président soviétique et le chancelier Kohl, peu avant le début de leurs entretiens, hier à Bonn.

M. Gorbatchev, qui s'exprimait à la fin de la première journée d'une visite officielle de quatre jours en RFA, a souligné que la proposition de M. Bush, qui prévoit notamment de ramener à des plafonds égaux de 275,000 hommes de chaque côté les troupes américaines et soviétiques qui se font face en Europe, reflétait « des signes des temps nouveaux ».

Commentant pour la première fois cette initiative adoptée par le sommet de l'OTAN à Bruxelles, le chef de l'État et du Parti communiste soviétique a souligné qu'un accord sur une diminution des forces conventionnelles en Europe « pouvait maintenant être atteint sensiblement plus vite que cela ne semblait » avant cette déclaration.

Le président soviétique, qui donnait un toast lors d'un dîner offert par le chancelier Helmut Kohl, a néanmoins estimé que la déclaration de l'OTAN avait gardé des « approches héritées de la période de confrontation », des approches qui ont pourtant disparu, selon lui, « des contacts directs entre représentants des gouvernements capitalistes et socialistes ».

M. Gorbatchev a souligné que la déclaration de Bruxelles « vise à perpétuer la politique de dissuasion nucléaire et donc la menace nucléaire ». Or, un nouvel « ordre de paix en Europe » exige « non pas la dissuasion nucléaire mais la dissuasion de l'arme nucléaire elle-même, ou mieux sa liquida-

tion », a-t-il affirmé. « La liquidation des SNF ne peut pas être omise de l'ordre du jour » des relations Est-Ouest, a souligné le chef du Kremlin.

Il a proposé à nouveau l'élimination d'Europe des armes nucléaires à courte portée (« troisième option zéro », refusée par l'OTAN), qui devrait être atteinte, selon lui, par des négociations parallèles à celles en cours à Vienne sur les forces conventionnelles de

l'Atlantique à l'Oural.

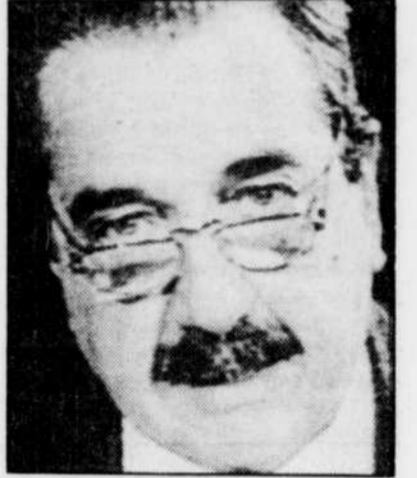
Les propos de M. Gorbatchev sont de nature à faire plaisir aux Allemands de l'Ouest dont la faveur, selon les sondages d'opinion, était, plus que n'importe où en Occident, déjà acquise au président soviétique et à ses initiatives. Ils sont également les plus en faveur d'une réduction rapide des arsenaux nucléaires concentrés dans leur pays et en Allemagne de l'Est.

Alfonsin démissionne

BUENOS AIRES (AFP, AP) — Le président argentin Raul Alfonsin, dont le parti a perdu les élections législatives le mois dernier, a annoncé hier soir qu'il présenterait sa démission le 30 juin prochain devant le Congrès « afin de préserver la paix dans le pays ».

Entouré de tous ses ministres, le président a affirmé qu'il quittait le pouvoir après le refus par le président-élu, le péroniste Carlos Menem, de ses propositions sur les modalités d'une passation anticipée du pouvoir, en raison de la grave crise économique dans le pays.

M. Alfonsin a ajouté que la remise du pouvoir, prévue initiale-



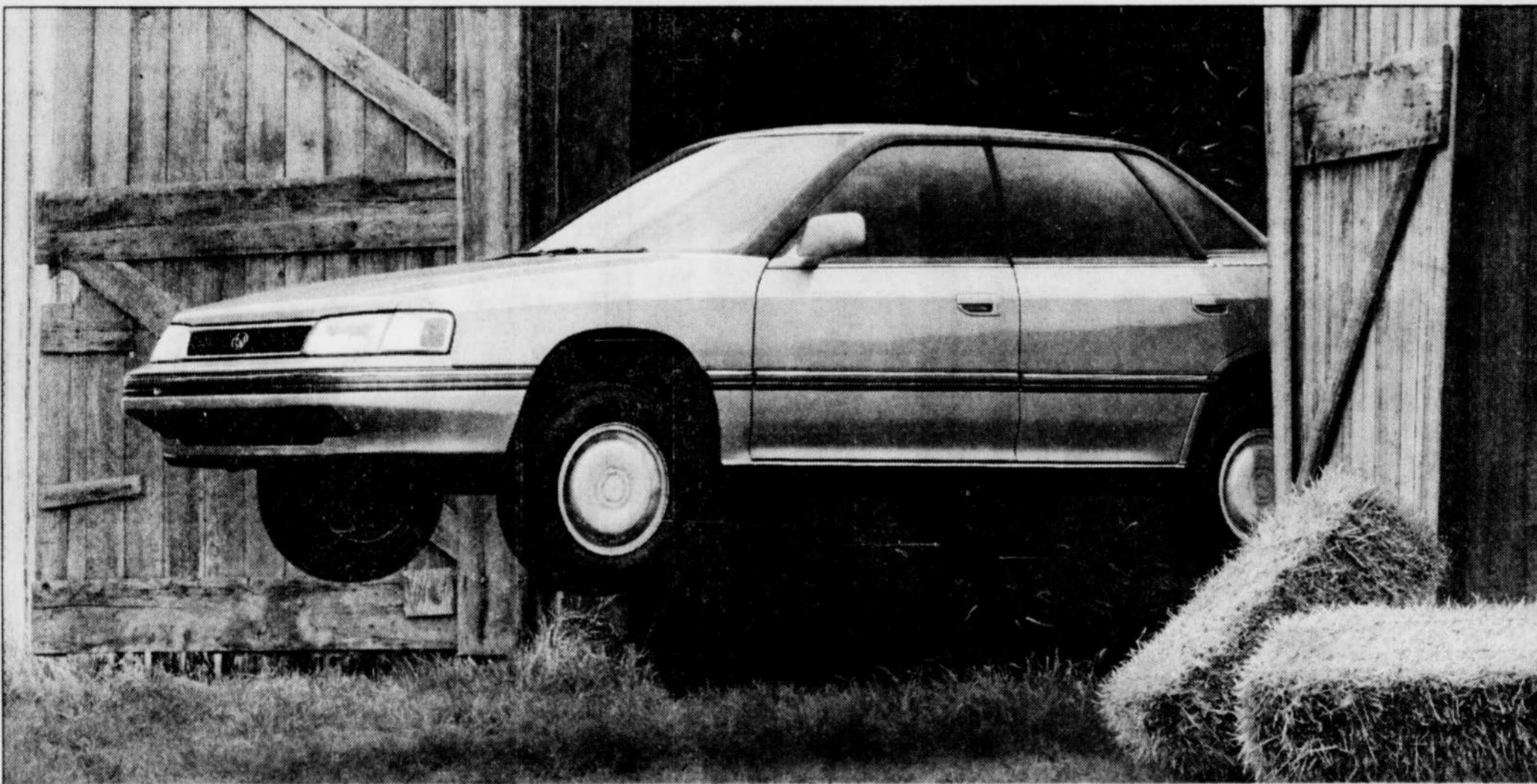
Le président Alfonsin

ment le 10 décembre prochain, était nécessaire « pour le bien du pays ».

Le vice-président Victor Martínez démissionnera également le 30 juin, a-t-il ajouté.

Le chef de l'État n'a cependant pas précisé quels seront les mécanismes de succession mis en oeuvre après la démission des deux principaux dirigeants du pays.

Selon la constitution argentine, le président du Sénat, le péroniste Eduardo Menem, frère du président-élu, devrait être nommé président par intérim.



L'écurie Subaru se déchaîne!

La bride sur le cou, les chevaux de la Legacy affichent les nouvelles couleurs de Subaru. Sous son capot profilé, 130 HP fringants attendent votre commandement pour déclasser les Honda Accord, Toyota Camry et Mazda 626 moins puissantes.

Le moteur de 2.2 litres à cylindres opposés à plat et 16 soupapes de la Legacy est tellement évolué que seulement trois des meilleures voitures du monde en partagent la technologie: la Ferrari Testarossa, la Porsche Carrera et...

la Subaru Legacy. Cependant, le moteur de la Legacy fait cavalier seul, puisqu'il équipe une berline et une familiale.

La Legacy contient l'ardeur de sa cavalerie grâce à l'un des systèmes de suspension les plus stables et les plus raffinés qui soient, pour que vous puissiez dompter les chemins qui ne le sont pas.



2.2 litres, 16 soupapes, simples arbres à rames en titane

Elle est en outre dotée de freins à disque surdimensionnés aux quatre roues qui stoppent tout net les prétentions de la concurrence.

De plus, grâce au réputé système à quatre roues motrices en permanence de Subaru offert en option, vous bénéficiez par tout temps d'une motricité et d'une sécurité extraordinaires.

Mais que toutes ces caractéristiques nouvelles ne vous

	SUBARU LEGACY	TOYOTA CAMRY	HONDA ACCORD DX	MAZDA 626
MOTEUR	2.2 litres à cylindres opposés à plat Aluminium	2.0 litres en ligne Fonte	2.0 litres en ligne Fonte	2.2 litres en ligne Fonte
SOUPAPES	16	12	12	12
PUISSANCE ET COUPLE	130 HP / 137 pi/lb	115 HP / 124 pi/lb	90 HP / 109 pi/lb	115 HP / 130 pi/lb
LIVRES HORSEPOWER	2115	2339	2470	2308
FREINS - avant arrière	disque 10.2 po / disque 10.5 po	disque 8.8 po / tambour 9.0 po	disque 9.45 po / tambour 7.9 po	disque 9.8 po / tambour 9.1 po

confondent pas. La Legacy reste une Subaru. Elle est construite comme une Subaru. Et son prix: Subaru.

C'est ça l'héritage de Subaru.



LA NOUVELLE SUBARU LEGACY

Labbe Subaru Enr., 1240, boulevard Charest Ouest, Québec 681-6337

Lévis Subaru Enr., 72, route Kennedy, Lévis 833-1960

Denis Martel D.D.
Denturologiste
Fabrication et réparation de prothèses dentaires
JOUR ET SOIR SUR RENDEZ-VOUS
Bureau: 667-5459
Résidence: 628-7944
2315, boul. Ste-Anne, Québec

ARRÊTEZ DE FUMER
• Traitement au laser
• Sans douleur ni effet secondaire
• Normalement, un traitement suffit
• Programme de contrôle de l'appétit également disponible
Centre de Laserthérapie
Laser World
418-622-9138

Offre Limitée RAPIDE, EFFICACE, ABORDABLE
Parlez l'anglais*
Épargnez 139\$ en vous inscrivant avant le 24 juin.

- Prix spécial: 498\$
- 60 leçons
- Cours de jour de 4 semaines du lundi au vendredi, ou cours du soir de 5 semaines du lundi au jeudi
- Instructeurs enseignant leur langue maternelle.
- Classes de 5 à 7 élèves dans une atmosphère amicale et détendue.
- Prix normal de 637\$ à compter du 24 juin.
- *Espagnol, l'allemand ou, l'italien.

Inscrivez-vous des maintenant. Aussi disponible leçons particulières et Immersion Totale®

BERLITZ

5 Place Québec
529-6161

Montréal, Québec City, Trois-Rivières, Ottawa, Toronto, Calgary, Vancouver



Un voyage en Chine qui ne s'oublie pas

Visiter la Chine, c'est déjà quelque chose. Y débarquer en plein « Printemps de Beijing », au milieu des manifestations étudiantes qui se sont terminées dans un bain de sang, c'est une expérience que n'oublieront pas 23 Québécois qui rentrent tout juste du pays de Confucius.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

« En aucun moment, on ne s'est senti menacé », racontait hier l'accompagnatrice du groupe, Mme Louise Roy. Pourtant, c'est par une explosion de joie que les passagers ont salué le décollage de l'avion qui les ramenait de Shanghai, le 5 juin dernier. Il faut dire que les derniers jours de ce périple qui s'était amorcé le 12 mai ont été un peu bousculés par les événements.

De fait, c'est par le biais du consulat canadien à Shanghai et par leurs guides chinois que ces voyageurs québécois ont pu prendre conscience de l'ampleur de ces manifestations et de leur déroulement tragique. « La télévision ne montrait rien et parlait peu des manifestations étudiantes », précise Mme Roy.

Ces voyageurs ont cependant pu constater de visu l'ampleur de certaines manifestations. Si certains ont pu s'approcher de la place Tian An Men, à Beijing, au début de leur voyage, « l'ampleur des foules nous interdisait pratiquement l'accès au centre-ville dans la plupart des autres villes visitées ».

Mme Roy a par ailleurs été particulièrement impressionnée par « la sérénité des manifestants ».

parler dès qu'ils savaient un mot d'anglais », souligne-t-elle.

Des événements qui n'ont pas été sans chambarder quelque peu leur horaire de visites. Ainsi, à Yangtsu, les 23 Québécois sont restés sur le quai de la gare parce que les étudiants chinois « grimpaient par les fenêtres du train pour se rendre participer aux manifestations dans les grandes villes ». C'est par autocar qu'ils

ont dû poursuivre leur périple. Plus tard, ce sont les militaires et la police qui sont intervenus pour permettre au groupe québécois d'avoir accès à la gare. À Shanghai, où prenait fin leur périple, le groupe québécois a été confiné à l'hôtel en attendant que la route vers l'aéroport soit débloquée. C'est le consulat canadien à Shanghai qui a pris en main leur évacuation.

Mme Louise Roy accompagnait le groupe de 23 Québécois dont le séjour en Chine a été écourté par les récents événements de Beijing.

■ Nouveaux prêts différés

WASHINGTON (AFP) — La Banque mondiale a décidé de reporter à une date indéterminée l'examen de nouveaux prêts à la Chine en raison de la situation actuelle dans ce pays, a-t-on appris hier auprès de l'organisme d'aide au développement. Le conseil d'administration de la Banque mondiale devait se prononcer aujourd'hui sur l'octroi de deux prêts à la Chine d'un montant total d'environ \$230 millions US. Pour l'ensemble du mois de juin, la Banque devait se prononcer sur l'octroi au total d'environ \$700 millions US de prêts à la Chine. Depuis 1981, elle a accordé pour environ \$7,6 milliards US de prêts à la Chine.

■ Le fléau de l'humanité

TAIPEH (AFP) — Tchiang Soong Mayling, la veuve du dirigeant nationaliste chinois Tchiang Kai-chek, a condamné hier le massacre des contestataires de Beijing et a ajouté que le communisme était le fléau de l'humanité. La veuve de Tchiang Kai-chek, âgée aujourd'hui de 88 ans, a fait cette déclaration à Taipei après avoir été faite docteur honoris causa de l'Université de Boston par son président, John Silber.

■ Radio Canada International

Radio Canada International va inaugurer le mardi 20 juin ses émissions en langue chinoise. Un service ondes courtes quotidien à destination de la Chine devait commencer en avril prochain. Mais en raison de la crise politique qui sévit dans ce pays, la date du lancement a été devancée de dix mois.

VENTE de JUIN

débutant le lundi 12 juin

NATURALIZER

PLACE LAURIER
MAIL SUD, PRÈS DE LA BAIE, 658-7224

de 20% à 50%

de réduction

sur presque toute la collection printemps-été "Naturalizer", ainsi que sur les sacs à main.

NOMBREUX SPÉCIAUX EN MAGASIN

lot spécial

39⁹⁸

600 PAIRES DE SOULIERS
de teintes et modèles variés
Valeurs jusqu'à 85*

LA MEILLEURE FAÇON DE TOUT SAVOIR!

TOUS LES JOURS
TÔT LE MATIN
IL Y A DU NEUF À LIRE
DANS

LE SOLEIL

ABONNEMENT
647-3333

Composez sans frais le numéro:
1-800-463-2362

Heures d'appel: 7 h à 17 h 30
Samedi et dimanche, 8 h à 12 h

ANNONCES CLASSÉES
647-3311

Composez sans frais le numéro:
1-800-463-2116

Heures d'appel du lundi au vendredi:
8 h 30 à 17 h 30

Khomeiny a subi cinq attaques cardiaques en 10 jours, dit sa fille

WASHINGTON (AFP, Reuter) — L'ayatollah Khomeiny a été terrassé par cinq crises cardiaques dans les dix jours ayant précédé sa mort le 3 juin, a déclaré sa fille Zahra Mostafavi dans une interview accordée à Téhéran aux quotidiens japonais *Yomiuri Shimbun* et américain *Washington Post*, qui l'a publiée hier.

Mme Mostafavi, 48 ans, a indiqué que l'ayatollah s'était toujours opposé à ce que la famille entre dans l'arène politique. Son frère, Ahmad Khomeiny, a-t-elle dit, aspirait à la présidence depuis 1981, une idée rejetée par l'imam. « Je souhaite pour lui, tant que je suis vivant, qu'il n'occupe pas de position » politique, avait déclaré l'ayatollah, selon sa fille.

La fille du dirigeant iranien a estimé que les relations irano-américaines pourraient s'améliorer maintenant que son père est mort. Celui-ci, a-t-elle déclaré, « disait toujours que les relations entre l'Iran et les États-Unis étaient comparables aux relations existant entre un loup et un agneau mais, a-t-elle souligné, les dirigeants changent ».

Dans cette interview en présence d'un fonctionnaire du ministère iranien des Affaires étran-

gères, Mme Mostafavi a fourni des détails précis sur les problèmes de santé de son père.

Elle a confirmé des informations qui circulaient avec insistance en Occident selon lesquelles son père était atteint d'un cancer. Mme Mostafavi a précisé qu'il s'agissait d'un cancer à l'estomac, dont il a été opéré le 23 mai. C'est

à la suite de cette intervention que l'imam a été victime des cinq attaques cardiaques, dont la dernière a été fatale, malgré la présence de 40 médecins à son chevet, a-t-elle indiqué.

Les problèmes cardiaques de l'ayatollah avaient commencé neuf ans plus tôt et il avait « failli en mourir » en 1986, a ajouté Mme Mostafavi.

Successeur

Durant les semaines qui ont précédé la mort du « guide » de la révolution iranienne, des rumeurs

avaient fait état de sa possible succession par son fils Ahmad. Ces spéculations avaient pris de l'ampleur en mai lorsque la presse iranienne avait publié une lettre critique de l'ayatollah adressée à l'ayatollah Hossein Ali Montazeri, successeur désigné de l'imam avant d'être désavoué par lui. A ce moment, « dans notre famille, la question de la succession de notre père par Ahmad n'avait jamais été évoquée », a-t-elle affirmé.

Tout en se félicitant que le président Ali Khamenei ait été choisi pour succéder à son père, Mme

Mostafavi n'a pas écarté la possibilité que son frère soit candidat aux élections présidentielles du 18 août. « Après moi, avait dit son père, vous pourrez vous-mêmes décider (de ce que vous voulez faire) ».

Si Ahmad Khomeiny se présentait aux élections, il serait en compétition directe avec le président du Parlement iranien réélu hier, l'hodjatoleislam Hachemi Rafsandjani, seul candidat officiel à ce jour.

Le président Ali Khamenei et Rafsandjani, tous deux favorables

à des relations plus étroites avec l'Occident et à un plus grand rôle du secteur privé dans l'économie du pays, s'affirment comme les principaux dirigeants de l'Iran depuis la mort de l'ayatollah Khomeiny.

L'aile radicale du pouvoir iranien, avec à sa tête le premier ministre Hussein Mousavi et Ahmed Khomeiny, pourrait toutefois remettre en cause l'apparente unanimité qui s'est faite la semaine dernière au tour du président actuel, dès qu'aura expiré la période de deuil de 40 jours.

À LA BAIE, LE MERCREDI 14 JUIN

ARTICLES DE SPORT

- Corde à sauter en coton. Ord. 2,98 **1 49**
- Lunettes de natation Speedo. Ord. 5,99 **3 49**
- Verres pour boissons froides "Igloo". Ord. 2,99 **2 49**
- Balles de tennis Baysport pour l'entraînement. Pqt de 3. Ord. 3,49 **2 49**
- Volant de badminton. Ord. 1,99 **1 49**
- Balle molle pour l'entraînement. Ord. 3,99 **2 99**

Articles de sport, rayon 742

ARTICLES DE CUISINE

- RUBBERMAID
- Spatule **1 49**
- Bac à glaçons **1 49**
- Bouteille 1 L **1 49**
- Plateau à ustensiles **1 49**
- Support à essuie-tout **2 49**
- Passoire **2 49**
- Contenant Table-O-Frigo carré. Capacité 1,25 L **2 49**
- Contenant Table-O-Frigo rectangulaire. Capacité 1 L **2 49**
- Contenant Table-O-Frigo cylindrique. Capacité 1,5 L **2 49**
- Égouttoir à vaisselle **2 49**
- Contenant pour aliments secs. Capacité 1 L **2 49**
- Ens. de spatules **2 49**
- Recouvrement pour tablettes **2 49**
- Spatule **2 49**
- Bouchon d'évier **1 49**
- Seau **2 49**
- Entonnoir **1 49**
- FRIG-O-SEAL
- Bol. Capacité 900 ml **1 49**
- Bol carré. Capacité 984 ml **1 49**
- Pot. Capacité 1 L **1 49**
- Contenant carré **1 49**
- Verres. Capacité 266 ml **2 POUR 1 49**
- Verres. Capacité 414 ml **2 POUR 1 49**
- Contenant pour conserver la laitue **2 49**
- Contenant pour conserver la viande **1 49**
- Ens. de brochettes en métal **1 49**
- Support à essuie-tout **1 49**



- Ens. de 6 dessous-de-verre **1 49**
- Dénoyauteur pour cerises **1 49**
- Bol à salade **1 49**
- Ens. de 6 cuillers-doseuses **1 49**
- Tasse à café en verre. Au choix **1 49**
- Cendrier en mélamine. Au choix **1 49**
- Pinçeau à barbecue **2 49**
- Fourchette à barbecue **2 49**
- Cuiller à barbecue **2 49**
- Pelle à barbecue **2 49**
- Pinces à barbecue **2 49**
- Brosse à barbecue **2 49**
- Bol à salade **3 49**
- Gril pour poisson **3 49**
- Gril pour hamburger **3 49**
- Support pour bouteille de propane **3 49**
- Rôtissoire pour poulet **3 49**
- Balance de cuisine **3 49**
- Couteau à éplucher, de Henckel **3 49**
- Gants en caoutchouc Baycrest. P, M, G. 2 paires **2 29**
- Paniers-filtres à café. Paquet de 150 **1 49**
- Ampoules électriques 40, 60 ou 100 watts **1 49**
- Passoire en nylon rouge, 7 cm **1 49**
- Ens. 6 pièces en acier inoxydable pour la volaille **1 49**
- Passoire rouge, 8 cm **2 49**

- Passoire jaune, 8 cm **2 49**
- Ens. de 3 brochettes 25 cm, en acier inoxydable **2 49**
- Pinces de cuisine de luxe, 25 cm **2 49**
- Passoire jaune ou rouge, 12 cm **3 49**
- Cuiller-moule à melon **3 49**
- Vide-pomme en acier inoxydable **3 49**
- Tranche-oeuf en plastique **3 49**

ACCESSOIRES POUR HOMME

- Chaussettes de sport en coton et nylon. Blanc, uni ou à rayures **1 49**
- Chaussettes tout-aller en acrylique et nylon. Doublure en tissu éponge. Pointure 10-12 **1 49**
- Chaussettes habillées McGregor de second choix, en nylon et coton. Pointure 10-12 **2 49**
- Caleçon en coton et polyester. P, M, G et TG **2 49**
- Gilet de corps en coton et polyester. P, M, G, TG **2 49**

ACCESSOIRES POUR FEMME

- Socquettes en pur coton ou cotonnade. Sauf noir et blanc. Ord. 2,99 **1 49**
- Ornements Scoungy pour les cheveux. Pois, rayures et autres. Ord. 1,99 **1 49**
- Au choix! Slips, culottes et mini-slips. Ord. 2,29 et 2,49 **1 49**
- Monnaie en chocolat. Sac de 23 g **2 POUR 1 49**
- Ferrero Rocher. Paquet de 3 **2 POUR 1 49**

- Roulés aux fruits Nancy **2 POUR 1 49**
- Pastilles Drostes. Choix de saveurs. 85 g **1 49**
- Raisins Sunmaid. 411 g **1 49**
- Biscuits Amaretti. 75 g **1 49**
- Tablettes de chocolat Karina **1 49**
- Gelées, format de voyage. 200 g **1 49**
- Dentyne, format familial **1 49**
- M & M ordinaires, au chocolat et aux arachides enrobées de chocolat. 200 g **1 49**
- Raisins Sunmaid. Emballage de 14 boîtes. 198 g **1 49**
- Bonbons aux fruits Dainties. 700 g **3 99**
- Friandises sucrées de la Baie. Paquet de 9 **4 49**

JOUETS

- Bracelets extensibles **1 49**
- Pistolet à eau "Colour Magic" **1 49**
- Collection de monnaie de jeu **1 49**
- 50 billes dans un sac en filet **1 49**
- Bagues fantaisie **1 49**
- Pistolet et amorces **1 49**
- Tableau noir. Ord. 2,49 **1 49**
- Casse-tête de chiffres. Ord. 2,49 **1 49**
- Balle et osselets. Ord. 2,49 **1 49**
- Bagues pour fillettes. Ord. 2,49 **1 49**
- Jeu de cartes. Ord. 2,49 **1 49**
- Disque volant. Ord. 2,49 **1 49**
- Collier. Ord. 2,49 **1 49**

- Bolides. Ord. 2,49 **1 49**
- Avion à jet d'eau. Ord. 2,49 **1 49**
- Jeu de peinture. Ord. 2,49 **1 49**
- Tampon encreur. Ord. 2,49 **1 49**
- Harmonica. Ord. 2,49 **1 49**
- Sifflet. Ord. 2,49 **1 49**
- Chapeaux. Ord. 2,49 **1 49**
- Trombone. Ord. 2,49 **1 49**
- Yoyo "Spin 'Em" avec ruban. Ord. 2,49 **1 49**
- Bijoux. **2 49**
- Lunettes de soleil "Precious Pet". **2 49**

PAPETERIE

- Ens. de 6 pinceaux **2 POUR 1 49**
- Pailles en plastique. Paquet de 100 **2 POUR 1 49**
- Mini-album de photos. Choix de couleurs **2 POUR 1 49**
- Marqueurs de couleur. Paquet de 18 **1 49**
- Ens. de peinture. 8 couleurs **1 49**
- Mini-carnet d'adresses **1 49**
- Bloc-notes. Paquet de 3 **1 49**
- Serviettes blanches 2 épaisseurs. Paquet de 40 **1 49**
- Assiettes blanches en plastique. 23 cm de diamètre. Paquet de 10 **1 49**
- Ruban adhésif transparent. Paquet de 3 **1 49**
- Crayons "Colour Art". Paquet de 16 **1 49**

FIL À TRICOTER

- Seashell. 50 g. Ord. 2,29 **1 49**
- Carressa. 50 g. Ord. 2,29 **1 49**
- Laura. 50 g. Ord. 2,99 **1 49**
- Comfort. 50 g. Ord. 2,69 **1 49**
- Candice. 50 g. Ord. 3,99 **1 49**

ET PLUS!

- Lampe Presse-éclaire Eveready. Ord. 2,99 **1 49**
- Mini-lampe de poche Eveready. Ord. 3,99 **2 49**
- Lampe de poche Eveready fonctionnant sur 2 piles D. Ord. 3,99 **2 49**
- Piles Eveready à haut rendement. AA: paquet de 4; C: paquet de 2; D: paquet de 2. 9 V. Ord. 2,19 **1 49**
- Film Kodak. 100 ASA. 12 poses. Ord. 3,99 **2 49**

PRIÈRE-SECOURS
Seul... ou
angoissé
Appelle
on
t'écouterà
687-2220

CORRECTIONS
Dans notre circulaire "C'est ton jour... papa", distribuée vers le samedi 10 juin 1989, veuillez noter ce qui suit:
En page 7—
Dans les coordonnés marin en coton signés Michelle, au prix de 11\$ à 16\$, tous les styles et couleurs ne sont pas disponibles dans tous nos magasins.
En page 8—
L'aspirateur ShopVac à 57,88\$ n'est pas de marque Black & Decker, tel que mentionné.
Nous nous excusons de ces contretemps auprès de notre clientèle.
Bonimart
Le magasin EXTRA SPECIAL de votre quartier!

CONFÉRENCE
sur
LE STRESS
et son influence sur le système nerveux
LE MERCREDI 14 JUIN à 19h30
AU CENTRE CHIROPATRIQUE
MARCEL PERRON
6640, 3e Av. Ouest,
Charlesbourg
Pour information et réservation:
628-2234
Conférence donnée par le
Dr GUYLAINE BÉLAND



• Galeries de la Capitale et Place Laurier, lun. au mer. de 9h30 à 17h30; ven. de 9h30 à 21h; sam. de 9h à 17h.
• Galeries de la Capitale, 627-5922 • Place Laurier (mail sud-ouest), 627-5959

